

# Les Rivières Rouges

Bilan des actions 2018-2023

Renouvellement du label « Site Rivières Sauvages »



*Le Cians*

*La Roudoule*



*Le vallon de Cante*

*La clue D'Amen*

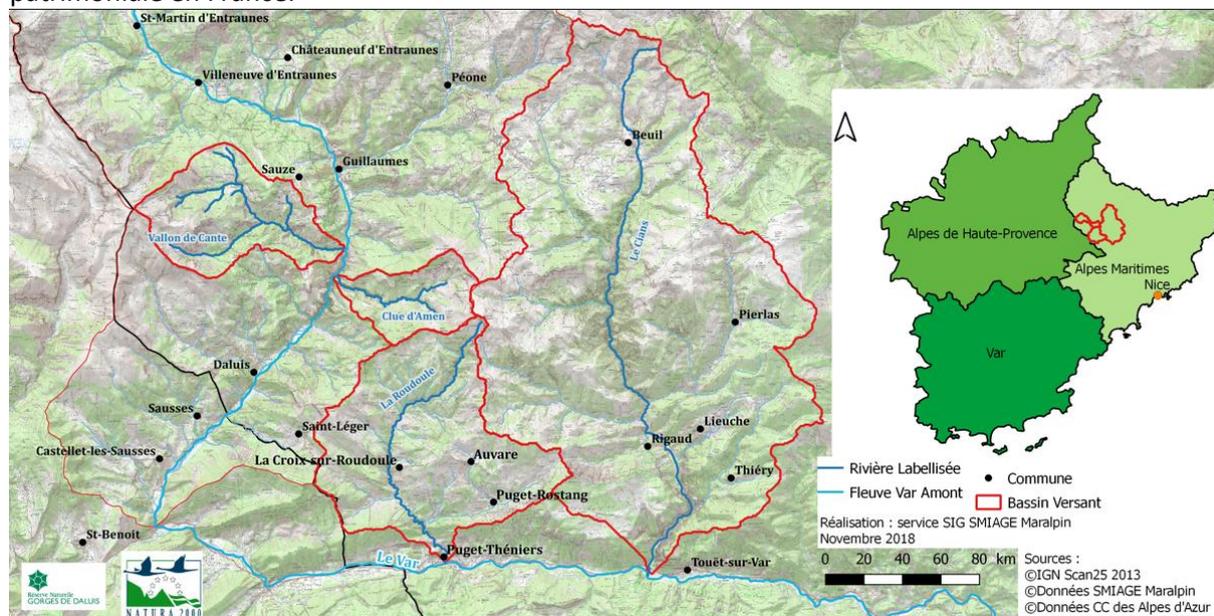
## Sommaire

I. Rappel du contexte de labellisation .....	4
II. Rappel du programme d'actions.....	6
III. Bilan du programme d'actions.....	7
<b>Orientation 1 : Etudes .....</b>	<b>7</b>
Mesure 1 : Diagnostic des ouvrages .....	7
Mesure 2 : Restauration des espaces de mobilité.....	10
Mesure 3 : Etude complémentaire hors travaux de restauration des milieux aquatiques .....	21
Mesure 3a : Etude de l'impact du canyoning sur la Clue d'Amen .....	21
Mesure 3b : Evaluation de l'impact de la gestion des réseaux routiers .....	22
Mesure 3c : Recherche d'un référentiel complémentaire, type I2M2, pour évaluer la qualité de l'eau en tête de bassin versant .....	25
Mesure 3d : Etude de la valeur économique des services écosystémiques du Cians .....	29
Mesure 3e : Amélioration de la connaissance sur le fonctionnement hydrogéologique du secteur du Dôme du barrot, des bassins versants du Cians, de la Roudoule et du Var amont.....	30
Mesure 3f : Evaluation de l'impact des prélèvements dans le lit principal et ses affluents.....	32
<b>Orientation 2 : Restauration et protection des milieux aquatiques et de la dynamique naturelle.</b> .....	<b>37</b>
Mesure 4 : Suppression et/ou réduction des impacts des ouvrages en travers du lit .....	37
Mesure 5 : Restauration des espaces de mobilité du Cians .....	37
Mesure 6 : Opération de nettoyage du Cians et de ses affluents.....	39
Mesure 7 : Aide technique et financière pour l'amélioration des systèmes d'assainissement du bassin versant .....	44
Mesure 8 : Accompagnement et aide à la gestion halieutique .....	47
Mesure 9 : Maintien de la qualité paysagère du Cians.....	49
A – Valorisation des délaissés routiers du Cians.....	49
C – Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des cours d'eau (PPRE).....	52
<b>Orientation 3 : Sensibilisation et communication. ....</b>	<b>53</b>
Mesure 10 : Développement de l'identité du label Rivières Sauvages .....	54
Mesure 11 : Edition de guides pratiques.....	56
<b>Orientation 4 : Acquisition et gestion de données relatives à l'eau.....</b>	<b>58</b>
Mesure 12 : Acquisition des données .....	58
Mesure 12a : Suivi des indicateurs du programme de mesures.....	58
Mesure 12b : Démarche participative .....	59
Mesure 13 : Elaboration d'un réseau de mesures approprié et optimisé.....	61
<b>Orientation 5 : Gestion des activités de pleine nature. ....</b>	<b>63</b>

Mesure 14 : Concertation autour de la pratique des APN aquatiques.....	63
<b>Orientation 6 : Gestion et animation. ....</b>	<b>64</b>
Mesure 15: Gouvernance .....	64
Mesure 16 : Animation .....	65
Mesure 17 : Audit de certification.....	66
IV. Conclusion .....	67

## I. Rappel du contexte de labellisation

Les rivières rouges sont situées dans le département des Alpes Maritimes, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Nice. Elles méritent d'être préservées et reconnues pour leur excellence environnementale et paysagère. En effet, le Cians, la Roudoule, le vallon de Cante et la clue d'Amen, appelées rivières rouges, sont des affluents du Var et des bassins versants remarquables à haute valeur patrimoniale en France.



Le massif du dôme de Barrot dans lesquelles ces rivières coulent ainsi que les gorges qu'elles ont creusées, constituent des paysages à forte identité notamment marqués par leur couleur rouge dû à la roche sédimentaire, la pélite, qui les compose. Par forte pluie, la région étant soumise à un régime de crues torrentielles, les rivières se teintent de rouges accentuant encore l'ambiance particulière de ce secteur.

Situées en partie dans le Parc National du Mercantour, dans 3 sites Natura 2000 ainsi que dans la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de Daluis, ces rivières sont labellisées de leur(s) source(s) jusqu'à leur confluence avec le Var soit 53km de rivières au total. Les quatre bassins versants sont très peu altérés par les activités humaines et peu urbanisés, puisque les vallées, très encaissées, sont difficiles d'accès. Ils sont en majorité recouverts de forêt.

Aucun programme de gestion globale n'a été mené sur le bassin versant du Haut-Var. Il n'existe aucune structure de gestion des eaux. Ce constat a motivé la Communauté de Communes Alpes d'Azur à s'investir et prendre part à la gestion des eaux sur son territoire. Le label « Sites Rivières sauvages » a été obtenu à l'issue de 2 ans de travail de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur (CCAA) et d'un audit de labellisation fin 2017.

Ce label s'inscrit dans une démarche volontaire de la CCAA. Il s'agit d'une reconnaissance pour les rivières à très forte valeur patrimoniale. L'objectif est d'apporter un outil supplémentaire aux gestionnaires des milieux aquatiques pour contribuer à la protection et à la conservation des rivières qui présentent un bon fonctionnement morpho-écologique en mobilisant les habitants, élus et acteurs locaux. Cette mobilisation a permis de faire émerger des enjeux et des pistes d'actions pour la gestion globale et concertée du bassin versant de l'Estéron, qui ne bénéficiait d'aucun plan ou outil de gestion.

L'aboutissement de ce travail a permis la labellisation officielle des 4 cours d'eau : le vallon de Cante, la clue d'Amen, le Cians et la Roudoule, au label « Site Rivières Sauvages » en août 2018 pour 5 ans.

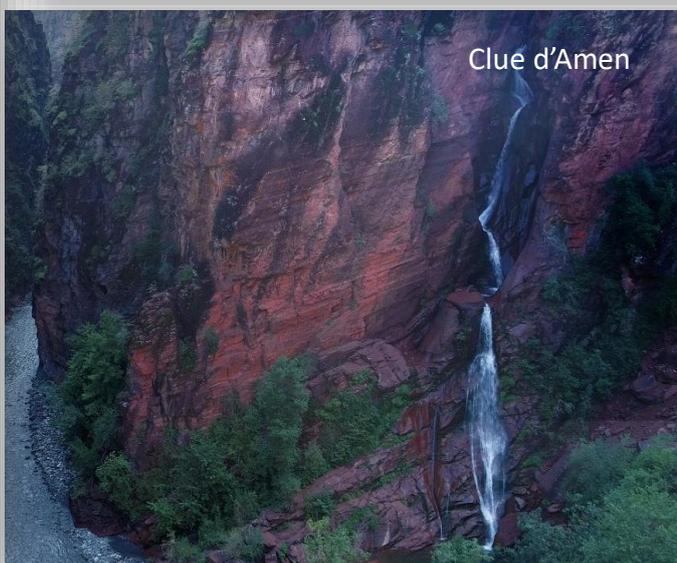
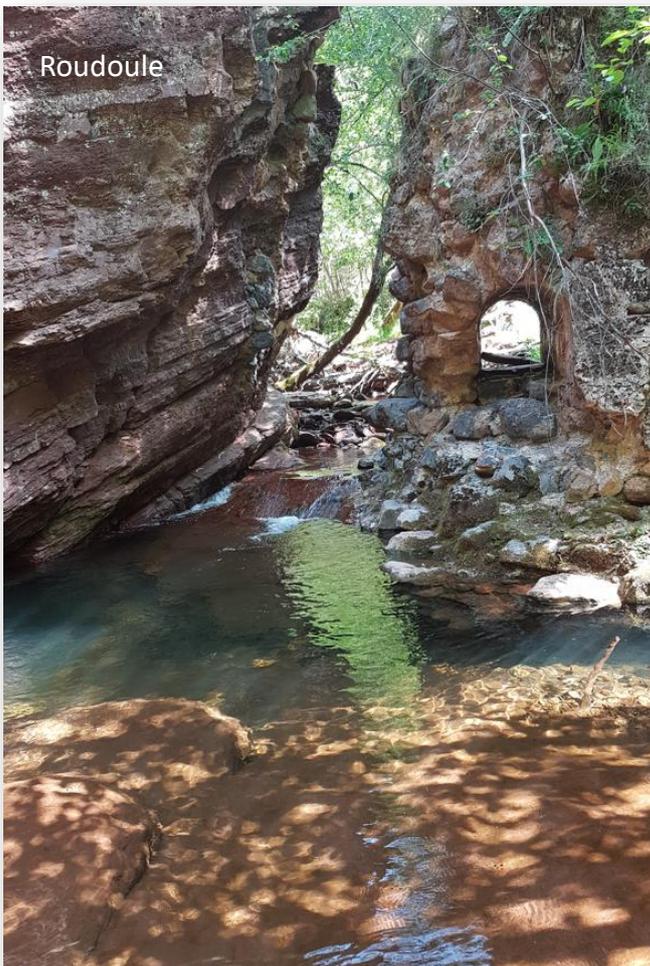
Aujourd'hui l'animation de ce label est co-portée entre la CCAA et le SMIAGE.

L'analyse de l'ensemble des critères de la grille d'évaluation a permis de montrer que les rivières rouges présentent un bon fonctionnement morpho-écologique ainsi qu'un fort potentiel pour le label « Site Rivières Sauvages ». Les critères qui concernent l'hydromorphologie, l'occupation des sols, la qualité de l'eau, la biodiversité, la fréquentation humaine sont positifs, ainsi les conclusions de cette étude sont encourageantes.

Plusieurs critères mettent en évidence le caractère préservé des rivières rouges :

- Un faible pourcentage de berges stabilisées : 3,5%
- Un transit sédimentaire relativement peu perturbé : peu d'ouvrages présents et un impact sédimentaire faible ;
- Aucune digue recensée ;
- La présence de plusieurs espèces endémiques et patrimoniales (anguille, truite fario, blageon et barbeau méridional) témoigne de la bonne gestion halieutique ;
- Des bassins versants très peu urbanisés.

Ce diagnostic a permis de conclure au très bon état de conservation des rivières rouges.



## II. Rappel du programme d'actions

La labellisation des rivières rouges entraîne la mise en place d'un programme d'actions pour les années 2017 à 2024 commun aux quatre rivières à l'exception d'une action propre au Cians : la restauration des espaces de mobilité modifiés par la création de la route RD28, dont certains tronçons ont été abandonnés après la création de tunnels.

Le **principal objectif du programme d'actions commun est la conservation du bon état** de ces rivières.

Ce dernier propose 17 actions décomposées en six orientations :

<b><u>Orientation 1</u> : Etudes</b>
Diagnostic des ouvrages, étude de l'impact des activités de pleine nature, étude de l'impact du salage des routes, étude de la valeur économique des services écosystémiques ou encore évaluation de l'impact des prélèvements dans le lit principal et ses affluents.
<b><u>Orientation 2</u> : Restauration et protection des milieux aquatiques et de la dynamique naturelle</b>
Restauration des points noirs identifiés, surveillance de la qualité du milieu par le biais d'un monitoring, accompagnement et aide à la gestion halieutique.
<b><u>Orientation 3</u> : Sensibilisation et communication</b>
Développement de l'identité du label et éditions de guides pratiques.
<b><u>Orientation 4</u> : Acquisition et gestion des données relatives à l'eau</b>
Développement d'un réseau de mesures et démarche participative.
<b><u>Orientation 5</u> : Gestion des activités de pleine nature</b>
Concertation autour de la pratique des activités aquatiques.
<b><u>Orientation 6</u> : Gestion et animation</b>
Coordination des acteurs, animation du site labellisé et développement de partenariats divers.

Ce rapport est un bilan de l'avancement des mesures initialement envisagées dans le programme d'actions.

### III. Bilan du programme d'actions

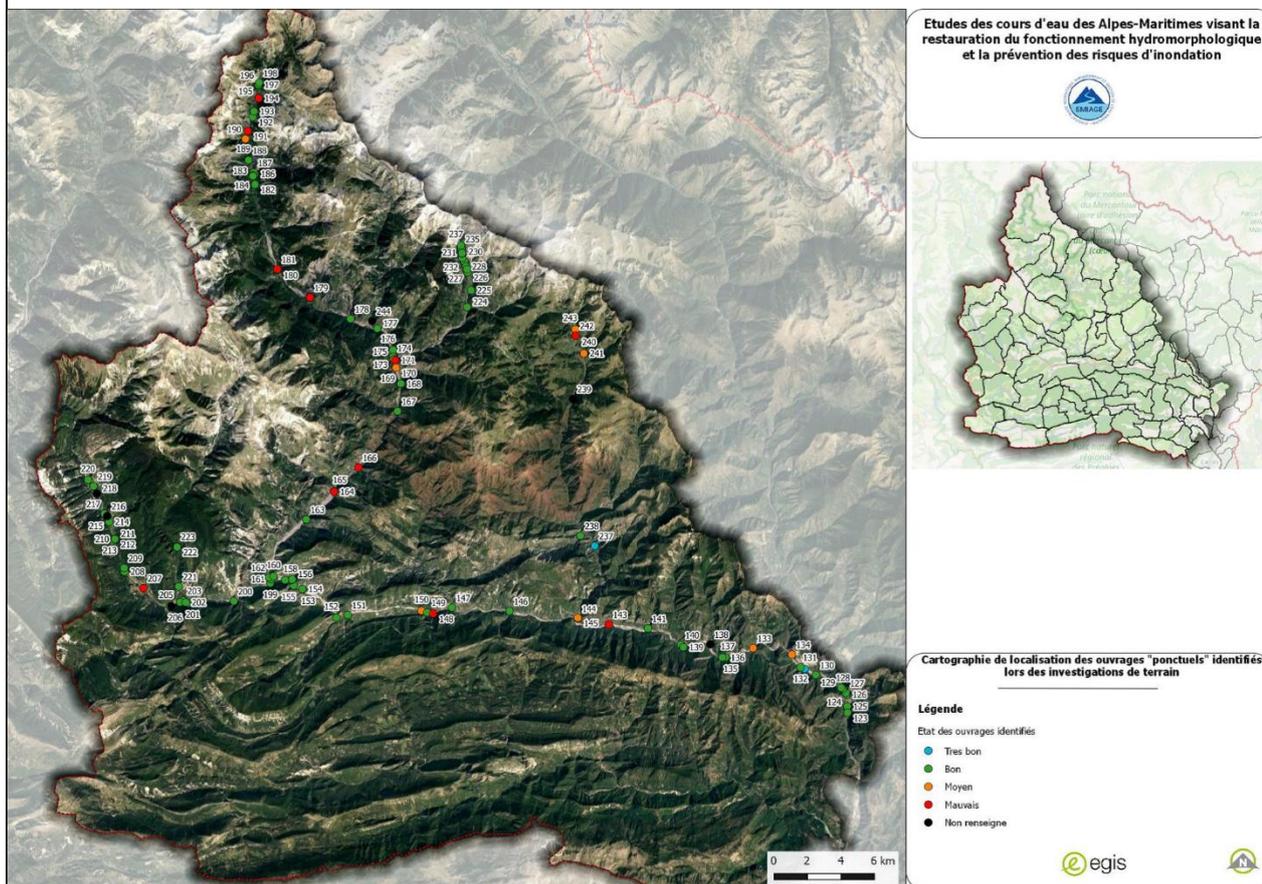
Orientation 1 : Etudes		
Mesure 1 : Diagnostic des ouvrages		
Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement
Etude	SMIAGE	 <p>A progress bar with five segments: 0% (red), 25% (orange), 50% (yellow), 75% (green), and 100% (blue). A blue arrow points downwards from the 100% segment.</p>

Rappel des objectifs
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Formuler des propositions pour supprimer ou réduire l'influence de ces ouvrages ;</li><li>▪ Caractériser les impacts (biologique, sédimentaire et hydrologique) de ces ouvrages ;</li><li>▪ Evaluer les modalités des travaux de suppression ou de réduction (durée, coûts, contexte réglementaire, etc.).</li></ul>

Réalisations
<p>Courant juillet 2020, une semaine de visite de terrain a été réalisée par 6 collaborateurs d'EGIS afin d'identifier l'ensemble des ouvrages du bassin versant du Var (ponts, seuils, barrages, digues, passes à poissons, etc.) et les érosions sur pas moins de 200 km linéaires.</p> <p>A l'issue de ces investigations de terrain, ont été visités ou relevés pas moins de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 122 ouvrages « ponctuels » (carrières, ponts, seuils, barrages, passerelles, passes à poissons, etc.) dont 5 sur le Cians et 10 sur le Var en état moyen ou mauvais (listés dans le tableau ci-après)</li><li>- 124 ouvrages « linéaires » (digues, remblais, protections de berges, etc.)</li><li>- 24 érosions ponctuelles et 53 érosions linéaires (érosions de berges, affouillements, mouvements de terrain, etc.)</li></ul> <p>Des fiches descriptives de ces relevés ont ensuite été réalisées. Ces fiches (se situant en annexe du dossier) identifient :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La localisation de l'ouvrage (bassin versant, cours d'eau, commune, point kilométrique, géolocalisation en système géoréférentiel Lambert 93 – EPSG 2154)</li><li>- Les matériaux constitutifs (béton, perré maçonné, enrochements libres ou liés, métallique, bois, etc.)</li><li>- Sa propriété et si connu le gestionnaire</li><li>- Son état (très bon, bon, moyen, mauvais)</li><li>- Le cas échéant son code ROE (Référentiel d'Obstacle à l'Écoulement)</li><li>- Ses impacts hydraulique, morphologique et sédimentaire (nul, faible, fort, notable, majeur)</li></ul>

- Ses dimensions (hauteur, largeur, hauteur de chute, longueur)
- Des commentaires permettant de détailler les observations
- Des photos de l'ouvrage

Il est à noter que l'état des ouvrages est une estimation basée sur une analyse visuelle, aucun sondage ou analyse géotechnique n'a été effectuée pour cette mission.



Cartographie de la localisation des ouvrages « ponctuels » identifiés lors des investigations de terrain.

id_ouv	Cours d'eau	Commune	Type	Etat
242	LE CIANS	BEUIL	Pont de traversée aérienne automobile	Mauvais
243	LE CIANS	BEUIL	Pont de traversée aérienne automobile	Moyen
145	LE CIANS	TOUET-SUR-VAR	Pont de traversée aérienne automobile	Moyen
240	LE CIANS	BEUIL	Seuil	Moyen
241	LE CIANS	BEUIL	Pont de traversée aérienne automobile	Moyen
181	LE VAR	SAINT-MARTIN-D-ENTRAUNES	Pont ancien	Mauvais
143	LE VAR	TOUET-SUR-VAR	Pont de traversée aérienne automobile	Mauvais
164	LE VAR	DALUIS	Ancienne pile de pont	Mauvais
179	LE VAR	VILLENEUVE-D-ENTRAUNES	Pont de traversée aérienne automobile	Mauvais

191	LE VAR	ENTRAUNES	Pont de traversée aérienne piétonne	Mauvais
194	LE VAR	ENTRAUNES	Seuil	Mauvais
148	LE VAR	PUGET-THENIERS	Ancien seuil ou canal. Accessible uniquement par drone, difficilement accessible.	Mauvais
188	LE VAR	ENTRAUNES	(ancienne ) station hydrometrique ? presence seuil de controle de debit en mauvais etat	Mauvais
166	LE VAR	DALUIS	Pont de traversee aerienne automobile	Mauvais
134	LE VAR	MASSOINS	Pont de traversee aerienne pietonne	Moyen
170	LE VAR	GUILLAUMES	Barrage	Moyen
150	LE VAR	PUGET-THENIERS	Pont de traversee aerienne voie ferre	Moyen
133	LE VAR	MASSOINS	Pont de traversee aerienne automobile	Moyen
190	LE VAR	ENTRAUNES	usine hydroelectrique de type barrage poids à vannes levantes	Moyen

*Tableau des ouvrages identifiés sur le bassin versant du Var amont.*

## Roudoule

Aucun ouvrage n'a été identifié.

## Cians

Aucun ouvrage identifié comme prioritaire pour la restauration de la continuité piscicole (pas identifiés dans le PAOT donc pas d'obligation réglementaire d'intervenir).

Réaliser des travaux pour rétablir la continuité piscicole sur le seuil de Rigaud serait coûteux et peu efficace puisque il y a des ouvrages naturels infranchissables en amont de cet ouvrage. Pour autant, le seuil permet de maintenir un pont départemental. Si l'abaissement du seuil est techniquement et financièrement possible, un rapprochement avec le Département des Alpes-Maritimes pourra être recherché pour une mise en œuvre opérationnelle.

Les fiches ouvrages ponctuels sont jointes en annexes de ce rapport :

Fiches n°145; n°237; n°240; n°241; n°242; n°239.

Ainsi qu'une fiche ouvrages linéaires : Fiche n°86.

Pour la Clue d'Amen et le vallon de Cante, le diagnostic n'a pas été réalisé.

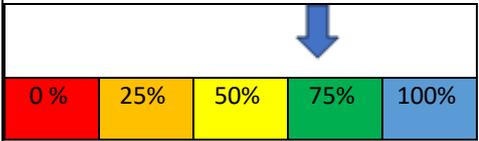
## Perspectives

Aucun ouvrage n'est considéré comme impactant pour le milieu, ainsi ces ouvrages seront surveillés même si l'action n'aura pas de suite.

Une veille sera effectuée sur les financements possibles pour travailler sur ces ouvrages

## Orientation 1 : Etudes

### Mesure 2 : Restauration des espaces de mobilité

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement
Etude	SMIAGE	 <p>A progress bar with five segments: 0% (red), 25% (orange), 50% (yellow), 75% (green), and 100% (blue). A blue arrow points down to the 75% mark.</p>

### Rappel des objectifs

Evaluer la faisabilité de restauration des espaces de mobilités des rivières sauvages.

### Réalisations

Le SDAGE Rhône Méditerranée Corse a identifié la nécessité d'engager une démarche visant à améliorer la compréhension du fonctionnement des cours d'eau afin de définir l'espace nécessaire pour :

- Réduire les conséquences et les dommages occasionnés par les inondations
- Offrir un cadre de vie de qualité, favorable à la biodiversité, tout en prenant en compte les projets de développement.

C'est pourquoi, le SMIAGE a lancé une étude hydromorphologique et d'identification des espaces de bon fonctionnement (EBF) du Var et de ses principaux affluents en février 2020. L'EBF est l'espace dans lequel une rivière peut exprimer son fonctionnement naturel.

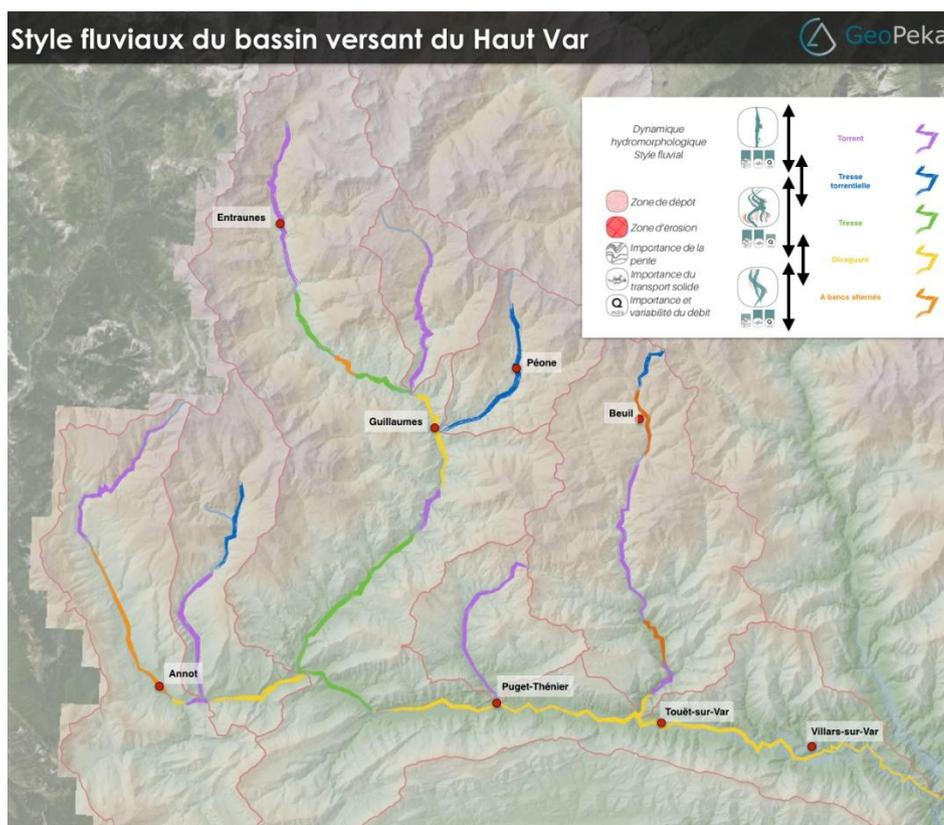
Connaitre l'espace à laisser au cours d'eau permet de:

- Se protéger contre les inondations ;
- Favoriser le développement de la biodiversité ;
- Retrouver un équilibre naturel de la rivière.

La préservation de l'EBF permet de limiter les risques et les coûts associés aux effets des crues fréquentes. C'est également la garantie du maintien de milieux naturels de qualité.

L'EBF concerté est en cours de validation sur le territoire du Var amont. Ce zonage est un projet de territoire co-construit mêlant les enjeux et les problématiques de l'ensemble des communes du bassin versant pour préserver les fonctions naturelles des cours d'eau mais aussi les usages. Des ateliers de travail avec les élus locaux ainsi que des comités techniques regroupant les différents partenaires institutionnels ont été mis en place pour définir les espaces de bon fonctionnement acceptables. Les périmètres concertés s'appuient sur des périmètres techniques proposés par les bureaux d'études mandataires et validés par l'agence de l'eau.

## Synthèse du diagnostic :



## Roudoule

- **La Roudoule en amont de Puget-Théniers (> Pk 1)**

La Roudoule en amont de la Notre-Dame de la Roudoule est une rivière sauvage quasi-intacte. Il s'agit d'un torrent de montagne qui draine le massif de pélites rouges sur sa partie supérieure. Les enjeux sont surtout écologiques et touristiques avec une très forte valeur patrimoniale tant paysagère que naturelle. Les pressions y sont très faibles (-3% de protection de berge).

- **La Roudoule dans la traversée de Puget-Théniers (Pk 1<->0)**

A 1,2 km de sa confluence avec le Var, la Roudoule s'enfoncé pour rejoindre le niveau altitudinal de la plaine du Var, dans de petites gorges. Elle passe d'une forte pente (8%) à un replat où la pente est en moyenne de 1,5 %. La Roudoule traverse alors d'abord des jardins, puis rapidement la zone urbaine de Puget-Théniers. Comme souvent dans une traversée urbaine, le cours d'eau est très fortement contraint en rive gauche comme en rive droite. L'endiguement de la section d'écoulement entraîne des surpuissances, favorables à un pavage du lit, lui-même peu propice à des habitats de qualité. La concentration des usages rend le secteur particulièrement sensible. L'évolution de la côte de fond du lit et les éventuels exhaussements sont donc des éléments à surveiller.



Liste des sites d'actions de restauration potentielle :

PK	Rivière	Lieu-dit	Enjeux	Commune	Détails techniques
0 et 0.5	ROUDOULE	Jardins de la Roudoule	Aménagement résilient des jardins de la Roudoule	PUGET-THENIERS	valider l'intérêt hydraulique

## Cians

- **Le Cians amont (> Pk 18)**

Le style dominant de ce long tronçon est celui d'un cours d'eau à banc alternés mais cette catégorisation masque plusieurs nuances. En amont de Beuil, le lit actuel prend le visage d'une tresse torrentielle, avec des pentes supérieures à 4 %, et des apports de sédiments importants provenant directement des bassins de réception. Au niveau de Beuil, le lit devient progressivement rectiligne à forte pente à l'approche des Gorges Supérieures. Cette transformation est très certainement à mettre en lien avec, d'une part la réduction historique des apports sédimentaires (tout le tronçon était une tresse torrentielle en 1950), mais aussi avec la contraction du lit par de très importants remblais composés de délaissés routiers. Cette unité a un niveau de pression relativement important dans son ensemble. L'espace alluvial est assez contraint en amont et en aval de Beuil par des aménagements routiers et des infrastructures publiques et privées (STEP, camping). Le pont de la route de Saint Ginié et ses passages busés, ne représentent pas un enjeu piscicole, mais sont en revanche une double contrainte morphologique : ils constituent un blocage partielle de la charge et sont un point dur pour les dynamiques latérales. Enfin, les remblais routiers en rive droite, en amont et en aval de Ciriei viennent contraindre nettement le Cians.



*Le Cians, au niveau du lieu-dit les Scrouis (en haut à gauche) et en amont du pont de Saint Ginié (en haut, à droite). En bas, les remblais des délaissés routiers entre l'aval de Cirei et l'amont des Gorges Supérieures*

- **Les Gorges Supérieures (PK 18<->7,5)**

A partir du PK 18 (passerelle de l'Ablé), le Cians devient rectiligne en s'enfonçant progressivement dans le massif de pélites. Il prend rapidement la forme de profondes gorges. L'ensemble du tronçon est très peu aménagé avec sporadiquement des protections de berge de soutènement de la route et un ancien seuil, en partie ruiné. Ce seuil est obstacle à relativiser au regard des cascades naturelles présentes par ailleurs. Les deux principaux enjeux sur ce secteur sont la préservation de cette nature d'exception mais aussi la gestion des anciens tronçons de routes délaissés au profit de tunnels moins dangereux pour la circulation, et pour lesquels des projets de développements touristiques sont à l'étude (aménagement de parking, points de vue, ...).



*Les Gorges Supérieures du Cians*

- **Le Cians de Rigaud (Pk 7,5<->5)**

A la sortie des Gorges Supérieures, le Cians connaît une forte rupture de pente (de 8 à 17 % dans les gorges à 3,4 %). Avec un fond de vallée qui s'élargit, la perte de charge, couplée à des apports conséquents permet au Cians de prendre la forme d'un cours d'eau à bancs alternés. L'augmentation des apports est liée à une géologie plus favorable et le principal contributeur est le vallon du Varégoules. Ces apports et les dynamiques érosives associées peuvent être problématiques au sein des ravines localisées à proximité des enjeux humains. Certains ont d'ailleurs fait l'objet d'aménagements par les services du RTM, comme le ravin de Lougaire et le vallon de l'Aiguestre. En revanche, dans le fond de vallée, les enjeux sont très restreints, à l'exception du seuil de Rigaud, qui n'est pas un obstacle pour les sédiments, mais qui pose des problèmes de franchissement piscicole. Une seconde rupture de pente à l'aval de ce tronçon (d'environ 3% à 1,2 %) produit localement, avant le rétrécissement des Gorges Inferieures, une petite bande de tressage (en amont du PK5, secteur du Pra de Dura).

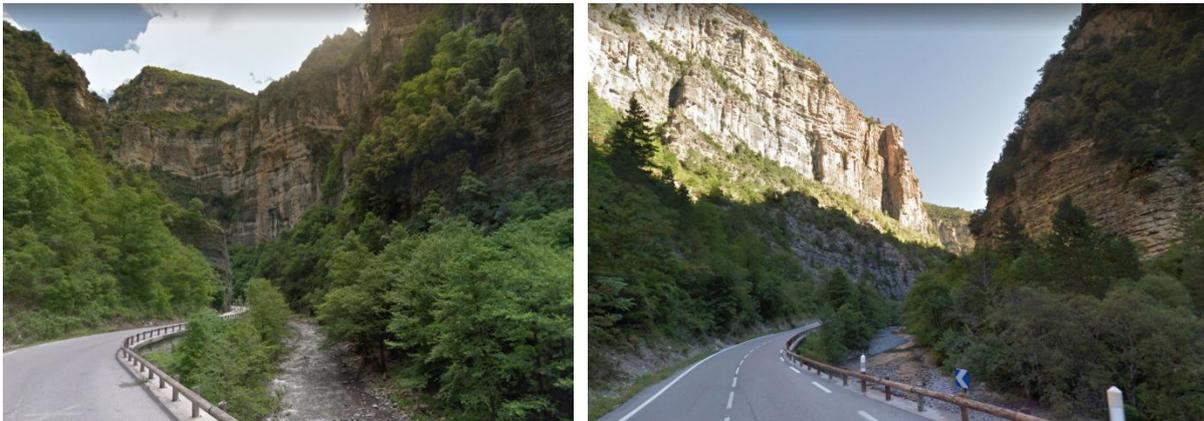




*En haut : une protection de la route sur le Cians en aval des Gorges Supérieures. En bas à gauche, le lit en amont du seuil de Rigaud (photographie de droite)*

- **Les Gorges Inférieures (Pk 5<->2)**

Les Gorges Inférieures du Cians, nettement moins longues que le tronçon des gorges supérieures, ont été identifiées comme un tronçon à part entière en raison de la nette diminution de l'espace disponible pour l'expression des dynamiques alluviales : de 176 m de large pour le tronçon du Cians à Rigaud, la largeur passe en moyenne à moins de 80 m. La pente reste faible en amont puis augmente dans le passage des gorges, limitant ainsi les processus de dépôts. Le tronçon n'est pas aménagé hormis les protections de soutènement de la route.



*Le Cians dans les Gorges Inférieures*

- **Le Cians aval (Pk 2<->0)**

Deux kilomètres avant sa confluence avec le Var, la vallée du Cians s'élargit à nouveau de 128 m en moyenne. La bande active se développe donc à nouveau. Les pentes restent élevées (2,4%) ce qui laisse au lit vif une capacité d'ajustement latérale. Ce tronçon peut donc être classé comme « divagant » (type #2B). En revanche, il ne s'agit pas d'une ancienne tresse en dégradation (le seuil de tressage n'étant pas atteint en 1950) comme cela est le cas sur le Var Moyen. A la sortie des gorges, une partie du lit majeur a été remblayée afin de stocker des délaissés routiers et la rive droite en amont de la confluence est protégée (protection de la route).

Liste des sites d'actions de restauration potentielles identifiés dans l'étude d'espace de bon fonctionnement du Cians :

PK	Rivière	Lieu-dit	Enjeux	Commune	Détails techniques
2	CIANS	Aval gorges inf.	Délocalisation/adaptation d'une activité industrielle ou artisanale	RIGAUD	Réduire l'empiètement de la zone de stockage et restaurer la berge au droit de la plateforme
18	CIANS	Amont gorges sup.	Gestion des sites de stockages de délaissés routiers	BEUIL	Restauration lit mineur/majeur et export en carrière des matériaux de remblais
20.5	CIANS	Les Souchas	Suppression des ouvrages latéraux (et transversaux ?) en amont de la route de St Ginié	BEUIL	Suppression d'ouvrages latéraux en mauvais état (#178 et #79) ; gestion dès la zone de déchet vert en RD, remplacement des buses (ouvrage #241-240 ?)
21.5	CIANS	Scrouis	Gestion des risques (hydraulique et géomorphologique) au niveau du camping de Beuil	BEUIL	Délocalisation d'une partie du camping, ou gestion passive, pas de nouveau aménagement, non reconstruction (risque hydraulique à caractériser)
21.5	CIANS	Scrouis	Suppression du gué des Scrouis	BEUIL	Délocalisation des usages -> gué à faire sauter + parking zone de stockage en RG ; restaurer l'EBF dans ce secteur, accès maison par la D30
22.5	CIANS	Cougne	Gestion passive de la piste RD	BEUIL	Route/piste : pas d'aménagement de type protection de berge, gestion passive

## Var amont

Le Haut Var jusqu'à la confluence du Chamoussillon.

La partie amont du bassin du Var est très marquée par le caractère torrentiel du cours d'eau. Le style fluvial du cours d'eau est rectiligne à forte pente, avec de faibles accumulations sédimentaires. Les dynamiques hydromorphologiques dominantes sont la production sédimentaire sur les versants et, plus en aval, le transfert de la charge solide. Le matériel sédimentaire est acheminé des versants jusqu'aux parties inférieures des affluents sous forme de laves torrentielles, qui sont reprises ensuite par charriage. Les dépôts sédimentaires de type bancs ou atterrissements sont rares dans le lit du Var, sauf ponctuellement sur la partie aval, qui se rapproche alors du type bancs alternées. Le cours d'eau subit globalement peu de pressions, et est assez proche de l'état naturel. Les milieux aquatiques présentent une bonne qualité écologique, moyennement riche du point de biologique.



*Le Var en amont (à gauche) et en aval (à droite) d'Entraunes*

#### Le Haut Var de la confluence du Chamoussillon aux gorges du Daluis.

A la confluence avec le Chamoussillon, le Var change de physionomie. Les apports de cet affluent transforment le lit de la rivière en une tresse qui disparaît qu'à la faveur de contraintes latérales naturelles ou anthropiques. Jusqu'à Guillaumes, le lit est relativement naturel avec peu de pressions. Le fonctionnement de ce tronçon en tresse est bon et en équilibre hydro-sédimentaire grâce des apports sédimentaires réguliers (Chamoussillon, ravin de Preits, ravin de Trinquier, Riou d'Enaux, Bourdoux de Villeneuve, torrent de la Barlatte, vallon du Colombier). La pente du lit, relativement importante (comprise entre 2,5 % en amont et 1,8 % à l'entrée des gorges), confère une bonne capacité d'évacuation de la charge solide et ce tronçon agit donc comme une zone de régulation (stockage transitoire de la charge solide). Cet équilibre hydro-sédimentaire assure aux milieux riverains un bon niveau de qualité écologique. Toutefois à l'aval de ce tronçon, au droit du village de Guillaumes et à son aval, la qualité physique des milieux se détériore en raison d'un cumul de pressions.





*Le Var en amont de Saint Martin d'Entraunes : vue vers la rive droite (à gauche) : protection de berge en aval du camping du Prieuré (à droite).*



*Le Var, contraints naturellement en rive droite en amont de Guillaumes (à gauche), mais aussi par des pressions anthropiques (enrochements, plate-forme de stockage).*

### Les gorges et les tresses de Daluis.

Il s'agit ici de deux secteurs bien distincts, qui représentent à eux seuls près de 15 km de cours d'eau (PK 90<->75,5). Chacun de ces secteurs se compose d'un unique tronçon.

Au niveau des gorges de Daluis, le Var s'encaisse dans le massif de pélites rouges. Les gorges dans leur ensemble sont classées en Natura 2000 et protégées par une réserve naturelle régionale. Le second tronçon est une vaste zone de tressage, la plus importante en superficie du bassin versant. La bande active peut alors atteindre 300 m de large.



*Le Var dans les gorges du Daluis. A gauche, en rive droite, le bâtiment de la centrale du Grillatier*

A l'aval de Guillaumes a été construit un barrage à clapet mobile (barrage du Grillatier). Cet ouvrage est équipé d'une passe à poisson et d'un dispositif de chasse. L'ouvrage est donc a priori transparent d'un point de vue sédimentaire. Le tronçon à l'aval de cet ouvrage est donc soumis à débit réservé.



*Les tresses du Var en aval des gorges du Daluis.*

### Le Var Moyen.

Le Var Moyen correspond à l'ensemble du linéaire dont l'orientation générale est Ouest-Est, entre la cluse du pont de Gueydan et les gorges de la Mescla. Comparativement au secteur amont, cette unité est nettement plus soumise à diverses pressions humaines. L'état écologique de ce secteur, historiquement en tresse pour sa partie amont, est évalué comme moyen. Les principales pressions sont liées aux extractions massives des Trente-Glorieuses et aux contractions de l'espace alluvial (route, voie ferré, casiers, urbanisation et plate-forme de stockage).



*En haut : la plate-forme de gestion des matériaux de l'entreprise Cozzi. En bas à gauche, l'amont du système de casier des Cornillons ; en bas à droite : merlon en rive droite du Saint Macaire sur son cône de déjection*



*Le Var au droit du village de Touët-sur-Var*

Les cartes des périmètres techniques ainsi que la proposition d'Espace de bon fonctionnement concertés sont jointes en annexes.

## Perspectives

- Valider un espace de bon fonctionnement concerté et le diffuser aux collectivités compétentes en matière d'urbanisme.
- Réaliser, dans le futur programme d'actions, les actions de restauration proposées dans les fiches actions.

## Orientation 1 : Etudes

### Mesure 3 : Etude complémentaire hors travaux de restauration des milieux aquatiques

#### Mesure 3a : Etude de l'impact du canyoning sur la Clue d'Amen

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement
Etude	ARRS	

### Rappel des objectifs

- Analyser le fonctionnement hydrobiologique naturel des canyons,
- Evaluer l'impact des activités de canyoning.

### Réalisations

#### Clue d'Amen

Cette étude débutée fin 2020, toujours en cours en 2024, est portée par l'association de réseau de rivières sauvages (ARRS) et 2 bureaux d'études (SCIAMBIO et STYKS 4D).

Elle vise à :

- Améliorer les connaissances sur les espèces sensibles présentes dans les canyons (liste rouge UICN);
- Mettre en place une méthodologie répliquable sur la diversité des canyons rencontrés en France;
- Apporter des connaissances aux pratiquants et gestionnaires afin de mieux les impliquer.

Avec pour spécificités :

- Caractérisation physique, biologique et de la pratique du canyoning;
  - ✓ Caractérisation des habitats, type d'écoulement, de support physique etc...
  - ✓ Caractérisation des contraintes physiques, naturelles, anthropiques directes et indirectes
  - ✓ Etudier la biodiversité des canyons pour mieux comprendre leurs rôles vis-à-vis de cette biodiversité
  - ✓ Etudes et suivis sur différents substrats: cascades, vasques, radiers et sur différents compartiments (ADNe, poissons, macro-invertébrés)
  - ✓ identifier les niveaux de pression selon les différents types de canyons et selon la période considérée (piétinement, dérangement...)
- Déterminer les niveaux de pression acceptables pour ces milieux fragiles;
- Fournir des réponses opérationnelles aux pratiquants et gestionnaires.

Au regard des futurs résultats, cette étude pourrait proposer un plan d'actions afin de mieux gérer ces milieux sensibles. Elle n'a pas vocation à régler les conflits d'usages mais à objectiver les enjeux environnementaux.

### Perspectives

Déployer le plan d'actions proposé par cette étude dans le prochain programme d'actions.

## Orientation 1 : Etudes

### Mesure 3b : Evaluation de l'impact de la gestion des réseaux routiers

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement					
Etude	SMIAGE	<div style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">↓</div> <table style="width: 100%; text-align: center; border: 1px solid black;"> <tr> <td style="width: 20%; background-color: red; color: white;">0 %</td> <td style="width: 20%; background-color: orange;">25%</td> <td style="width: 20%; background-color: yellow;">50%</td> <td style="width: 20%; background-color: green;">75%</td> <td style="width: 20%; background-color: blue;">100%</td> </tr> </table>	0 %	25%	50%	75%	100%
0 %	25%	50%	75%	100%			

### Rappel des objectifs

Evaluer l'impact du salage des routes sur les milieux aquatiques. Cette action est uniquement réalisée sur le Cians.

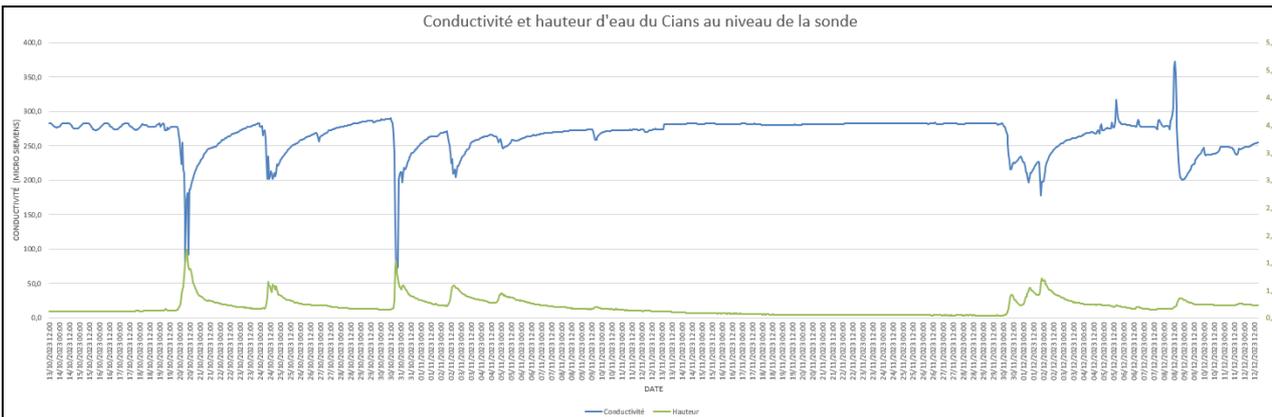
### Réalizations

#### Cians

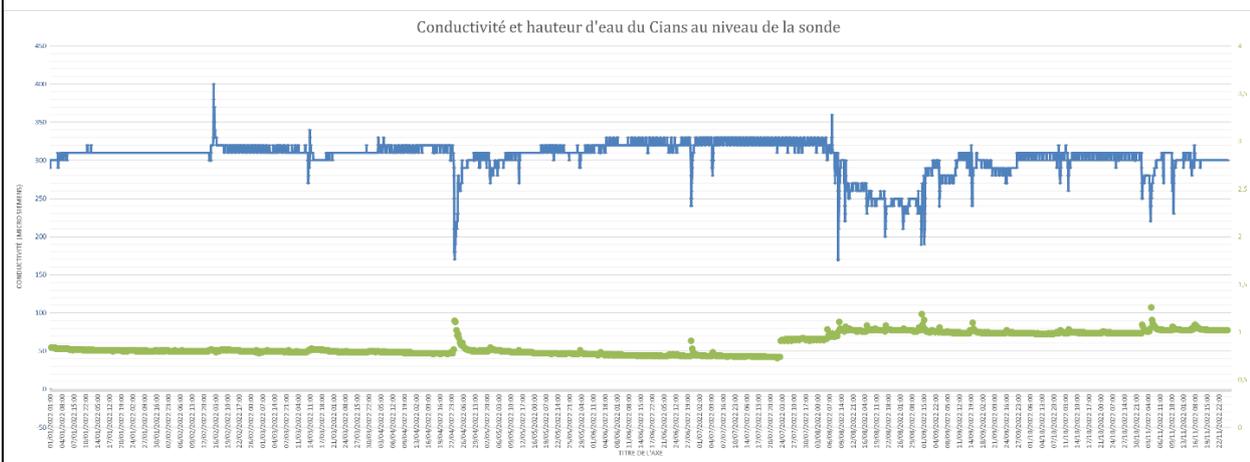
L'objectif de cette action est d'identifier l'impact du salage hivernal des routes sur la qualité des eaux du Cians. Pour cela, il a été mis en place un réseau de suivi des variations de débits dans la rivière et de salinité (conductivité de l'eau), via une sonde OTT installée et suivis par le SMIAGE depuis 2019.



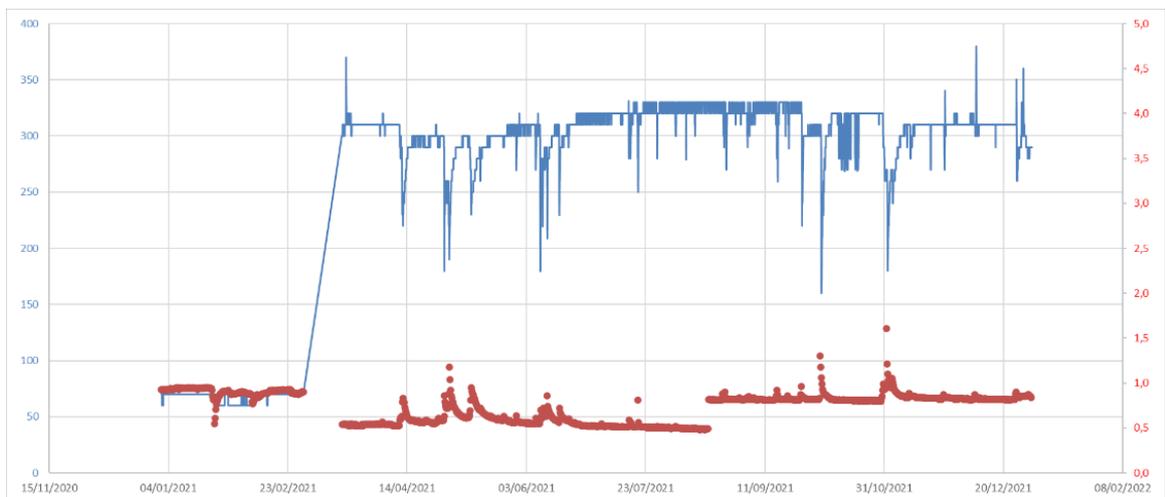
La sonde a été placée dans le Cians, en aval de la commune de Beuil, proche de la route. Après une mise en place difficile (arrachée à 2 reprises par les crues et bugs du matériel informatique dus au froid), le SMIAGE a pu obtenir une chronique complète de données sur les années 2019 à 2023 (cf. graphiques suivants).



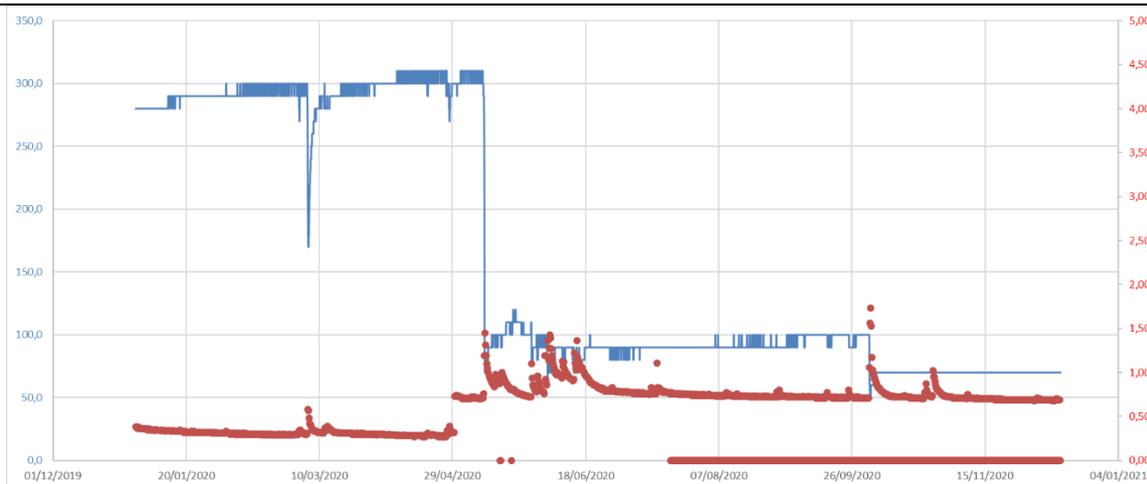
Chronique de suivis de la sonde du Cians sur l'année 2023



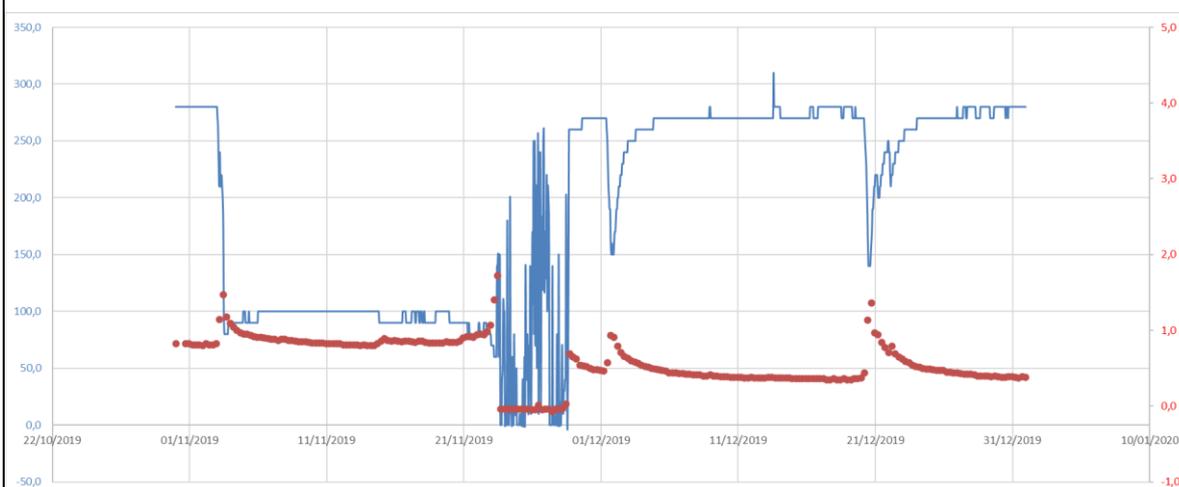
Chronique de suivis de la sonde du Cians sur l'année 2022



Chronique de suivis de la sonde du Cians sur l'année 2021



Chronique de suivis de la sonde du Cians sur l'année 2020



Chronique de suivi de la sonde du Cians sur l'année 2019

La conductivité diminue naturellement lors d'épisode de crue (lorsqu'on observe un pic de hauteur d'eau en vert, on observe une diminution de la conductivité induite par la dilution de l'eau). Pour autant, on observe trois pics de conductivités autour du 8 décembre 2021, autour du 14 février 2022 et autour du 8 décembre 2023.

Ces pics ne sont pas dus à des problèmes de fonctionnement de la STEP de Beuil quelques kilomètres en amont mais à des chutes de neiges et donc des salages confirmés par le service des routes du Département.

Dans les deux cas la conductivité passe de 300Us à 400Us durant une journée. Ces pics ne sont ni significatifs ni réguliers donc restent acceptables. Pour autant, les services départementaux en charge des routes ont connaissance de cette démarche de suivi, donc leur salage est réalisé avec précautions.

## Perspectives

Continuer d'étudier l'impact du salage des routes.

## Orientation 1 : Etudes

Mesure 3c : Recherche d'un référentiel complémentaire, type I2M2, pour évaluer la qualité de l'eau en tête de bassin versant

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement
Etude	SMIAGE	 <p>0 % 25% 50% 75% 100%</p>

### Rappel des objectifs

Mise en place d'outil indicateur de la qualité des cours d'eau en tête de bassin versant par la recherche d'un référentiel complémentaire, type I2M2.

### Réalisations

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, le SMIAGE Maralpin réalise annuellement en régie le suivi de la qualité des principaux cours d'eau du territoire. Le SMIAGE dispose d'un réseau local composé d'une quarantaine de stations de prélèvements, complémentaires à celles des réseaux de l'État, sur lesquelles sont réalisés différents types d'analyses. Ainsi, sur chaque point de prélèvement, des analyses relatives à la qualité de l'eau (19 paramètres et 4 campagnes annuelles), à la faune invertébrée et à la flore diatomique (1 campagne annuelle) sont réalisées. Certains secteurs bénéficient également d'inventaires piscicoles réalisés par la fédération de pêche.

Toutes ces mesures permettent d'établir un diagnostic précis de l'état qualitatif des masses d'eau superficielles et de vérifier si le « bon état écologique », imposé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE), est respecté. Dans les cas de non-respect, ces analyses permettent de mettre en évidence l'origine et la nature des perturbations (organique, chimique ou physique) et donc de déterminer précisément les efforts restants à fournir pour les résorber.

Le choix des stations échantillonnées s'est opéré en fonction de plusieurs critères :

- Couvrir l'ensemble du réseau hydrographique principal et caractériser sa qualité depuis l'amont jusqu'à l'aval,
- Tenir compte des stations de prélèvements déjà existantes appartenant aux réseaux de suivis de l'État (Réseau de Contrôle de Surveillance, Réseau de Contrôle Opérationnel, Réseau de Référence Pérenne) afin d'éviter la redondance des prélèvements, et assurer une complémentarité,
- Assurer un suivi des rejets de stations d'épuration les plus polluants.

Afin de répondre aux obligations réglementaires protocolaires en matière de méthodologie, les stations sont toutes échantillonnées pendant deux années consécutives.

#### Cians

Le suivi hydrobiologique classique est réalisé par le SMIAGE (Cf note de mise à jour des critères).

#### Roudoule

Création de 2 stations de suivi SMIAGE (Cf note de mise à jour des critères).

## Vallon de Cante

Réalisation d'un suivi qualité le 29 septembre 2023. Le vallon de Cante, en aval du pont de Cante, présente un très bon état de cours d'eau selon l'IBGN, et un bon état d'après l'I2M2, nouvel indice de référence. La qualité physico-chimique des eaux du Vallon de Cante est très bonne sur cette station.



### Données physico-chimique

Station	Date prélèvement	Débit Inst Q <sub>c</sub> L/s	pH	Temp. eau °C	MES mg/L	DBO5 mg(O <sub>2</sub> )/L	Carbone orga mg(C)/L	Oxygène dissous mg(O <sub>2</sub> )/L	Saturation [O <sub>2</sub> ] %	Azote ammonia mg(NH <sub>4</sub> )/L	Nitrites mg(NO <sub>2</sub> )/L	Nitrates mg(NO <sub>3</sub> )/L	Orthophos mg(PO <sub>4</sub> )/L	Phosphore total mg(P)/L	Entero n/100mL	E. coli n/100mL
CANTE	29/09/2023	/	8,2	11,3	2	<0.5	1,15	9,95	99	<0.05	<0.1	<1	<0.1	<0.03	61	126

Synthèse de l'état de l'eau (vert = Bon Etat ; Bleu = Très Bon Etat)

Masse d'eau	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments		Acidification	Invertébrés benthiques	Diatomées	Etat écologique
			N	P				
FRDR11125								

## Var amont

Un suivi hydrobiologique classique est réalisé par le SMIAGE.

Il existe 2 stations sur le Var, une à Entraunes et une à Puget-Théniers. Les prélèvements ont été réalisés en 2018, 2021 et 2022. Les résultats sont les suivants :

### Entraunes :

- 2018

Comme en 2017, on retrouve dans ce peuplement de macro-invertébrés les mêmes taxons très pollu-sensibles (Perlodidae, Perla et Taeniopteryx), témoins d'une excellente qualité d'eau. Le peuplement reste en revanche très peu diversifié, seulement 11 familles, peu abondant et reflète les conditions difficiles de ce haut secteur alpin (température très froide, oligotrophie, marnes noires...).

Masse d'eau	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments		Acidification	Invertébrés benthiques	Diatomées	Etat écologique
			N	P				
06710003								

- 2021

L'ancien indice IBGN annonce une très bonne qualité de cours d'eau tandis que le nouvel indice de référence concernant les macro-invertébrés : l'I2M2 indique une bonne qualité, alors que de nombreux plécoptères polluo-sensibles sont retrouvés, comme c'est le cas de *Perlagrandis*, *Isoperlaou* *Perlodes microcephalus* ; La richesse taxonomique reste très faible et la répartition des taxons au sein du peuplement est très déséquilibrée. En effet, 67% des effectifs sont composés de *Simuliidae* sans pour autant que ce soit lié à un surplus de nutriments puisque leurs concentrations sont exemplaires. Il s'agit plutôt de conditions de milieu très spécifiques favorisant leur apparition : fort courant sans zone lente, températures très froides toute l'année, marnes noires...)

Masse d'eau	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments		Acidification	Invertébrés benthiques	Diatomées	Etat écologique
			N	P				
06710003								

- 2022

Les deux indices invertébrés révèlent une bonne qualité de cours d'eau. Alors que de nombreux plécoptères polluo-sensibles sont retrouvés, comme c'est le cas de *Perlagrandis* ou *Perlodessp*, la richesse taxonomique reste très faible. La répartition des taxons au sein du peuplement est plus équilibrée qu'en 2021 mais la densité de macroinvertébré est très faible dû aux conditions naturelles du milieu très hostiles (fort courant sans zone lente, températures très froides toute l'année, marnes noires...).

Masse d'eau	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments		Acidification	Invertébrés benthiques	Diatomées	Etat écologique
			N	P				
06710003							ND	

#### Puget-Théniers :

- 2018

Le peuplement observé sur ce secteur du moyen Var est semblable à celui de 2017. On observe la présence des *Perloidea*, représentés les familles des *Perlidae* et *Perlodidae*, témoignant de l'excellente qualité des eaux du secteur malgré les rejets de la STEP de Puget-Théniers située plus en amont. Le peuplement reste naturellement peu diversifié compte tenu de l'homogénéité des habitats. On note la présence d'*Oligoneuriella rhenana*, taxon typique des grandes rivières fraîches et non polluées.

Masse d'eau	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments		Acidification	Invertébrés benthiques	Diatomées	Etat écologique
			N	P				
06710012								

- 2021

Les deux indices invertébrés indiquent une bonne qualité de cours d'eau sur cette station située en aval de la STEP de Puget-Théniers. Quelques taxons polluosensibles y sont retrouvés comme *Perlaou* *Allotrichiapallicornis*. La richesse taxonomique et l'équitabilité entre taxons est très faible puisque 78% du peuplement est composé du taxon *Baetis*. La dominance de ce taxon est dû à son mode alimentaire racleur/brouteur indiquant un fort développement du périphyton, intimement lié à la STEP plus en amont.

Masse d'eau	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments		Acidification	Invertébrés benthiques	Diatomées	Etat écologique
			N	P				
06710012								

- 2022

Les deux indices invertébrés indiquent une bonne qualité de cours d'eau sur cette station située en aval de la STEP de Puget-Théniers.

Quelques taxons polluosensibles y sont retrouvés comme Dinocrasspou Isoperlasp. La richesse taxonomique et l'équitabilité entre taxons est très faible puisque 67% du peuplement est composé du taxon Baetis. La dominance de ce taxon est dû au mode alimentaire racleur/brouteur de ce dernier indiquant un fort développement du périphyton, intimement lié à la STEP plus en amont.

Masse d'eau	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments		Acidification	Invertébrés benthiques	Diatomées	Etat écologique
			N	P				
06710012								

Les rivières rouges ont aussi participé en tant que site pilote au projet de recherche de l'utilisation de l'ADN environnemental des diatomées comme outil de biomonitoring pour la conservation des « sites rivières sauvages » sur les Rivières Rouges et l'Estéron.

L'objectif de cette action était d'acquérir des informations sur la qualité des diatomées sur les rivières labellisées en faisant partie d'un projet de recherche national, qui permet de :

- Réaliser un état initial et initier un suivi des communautés de diatomées présentes sur les rivières sauvages à l'aide de l'ADN.
- Caractériser la biodiversité potentiellement spécifique aux rivières sauvages.
- Rechercher des indicateurs spécifiques de certaines pressions à surveiller préférentiellement.
- Etudier les relations entre les communautés de diatomées, leurs écologies et les typologies des bassins versants labellisés « sites rivières sauvages ».

L'objectif de cette étude était de mutualiser tous les bassins versants labellisés pour globaliser les résultats et les mettre en valeur. Après 2 ans, l'étude a permis de définir les diatomées à suivre sur chaque secteur et quelles sont leurs spécificités.

Le nombre de stations analysés :

- 6 stations pour le Cians,
- 2 stations pour le vallon de Cante,
- 2 stations sur la clue d'Amen,
- 3 stations sur la Roudoule.

Les prélèvements et certaines analyses ont été réalisés en régie par le SMIAGE. Les résultats sont présentés dans les notes de mise à jour des critères.

## Perspectives

Cette action sera poursuivie dans le prochain programme d'actions

## Orientation 1 : Etudes

### Mesure 3d : Etude de la valeur économique des services écosystémiques du Cians

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement
Etude	SMIAGE	 0 % 25% 50% 75% 100%

### Rappel des objectifs

Chiffrer les services écosystémiques, touristiques ou économiques rendus par le Cians et ses affluents.

### Réalisations

L'objectif de cette action est d'identifier et de mesurer la contribution des écosystèmes liés à la rivière dans la satisfaction des besoins socio-économiques. Cette évaluation permettrait de fournir aux décideurs publics et privés, locaux et nationaux, un cadre pertinent pour procéder à des arbitrages rationnels entre plusieurs modes d'exploitation ou de conservation des écosystèmes concernés.

L'étude permettra :

- D'identifier les interdépendances entre services rendus par le cours d'eau,
- D'avoir une approche en termes de bouquet de services et mesurer leurs durabilités,
- De proposer et tester des méthodes de monétarisation (ex. méthode des coûts évités).

Le CEREMA a réalisé une étude pilote sur l'Estéron dans le cadre d'un financement par Rivières Sauvages et l'Office Français pour la Biodiversité (AFB). Le coût pour réaliser une telle étude sur le Var amont de sa source à la confluence avec la Vésubie est estimé à 55 080 euros HT pour 68 jours de travail.

### Perspectives

Faute de moyens et de connaissances sur le sujet, il est proposé dans un premier temps de suivre la valorisation de l'étude sur l'Estéron afin de mieux appréhender la méthodologie et l'opérationnalité de ce type d'étude.

## Orientation 1 : Etudes

### Mesure 3e : Amélioration de la connaissance sur le fonctionnement hydrogéologique du secteur du Dôme du barrot, des bassins versants du Cians, de la Roudoule et du Var amont

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement
Etude	SMIAGE	

### Rappel des objectifs

Améliorer les connaissances relatives au fonctionnement hydrogéologique du Dôme du Barrot et des bassins versants du Cians, de la Roudoule et du Var amont.

### Réalizations

- Bibliographie réalisée par le SMIAGE via le Service d'Assistance Technique à l'Eau Potable (SATEP)
  - *Etudes hydrogéologiques préalables à la définition des périmètres de protection des captages AEP, dossiers préliminaires ou avis d'hydrogéologues agréés :*
  - *Commune de Beuil – Synthèse hydrogéologique et recherche de ressources en eau complémentaires, Ch. MANGAN décembre 2007 (périmètre étudié : Beuil, Péone et périmètre périphérique Guillaumes, Roubion, Pierlas, Daluis)*

*Documents disponibles auprès du SMIAGE en version numérique (\*), sinon se rapprocher des Mairies.*

- Recensement et cartographie par la chargée de mission Rivières Sauvages des captages visibles depuis les rivières
- Rédaction d'un état des lieux sur l'alimentation en eau potable des communes des bassins versants labellisés

Bilan Eau potable sur les communes des bassins versants labellisés :

▪ **Roudoule :**

- La Croix sur Roudoule (3 sources captées) – R. Campredon septembre 2000, pas de problème de ressource
- Auvare : (2 sources captées) dossier préliminaire 1<sup>ère</sup> version (reprise du dossier débuté par B. Henoux) par le groupement de BE BG Consultant/ Géosynergie (Benoit GEA et Yves Berthalon)– juin 2018, Diminution des quantités d'eau (production du captage en baisse) et fuites sur les réseaux
- Puget Rostang : (2 sources captées) en attente du rapport d'expertise de l'hydrogéologue agréé, visite réalisée le 25/06/18, pas de problème de ressource
- Saint Leger : Création d'un forage, pas de problème de ressource
- Puget-Theniers : Pas de problème de ressource

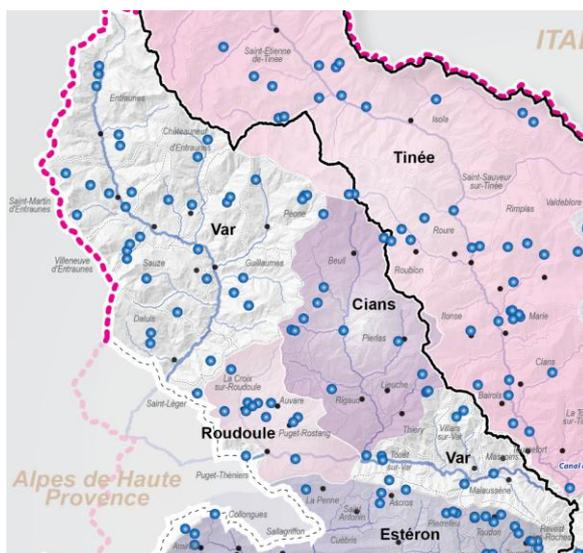
▪ **Cians :**

- Rigaud (1 source captée), schéma directeur 2007-2008, pas de problématique
- Lieuche (1 source captée), procédure lancée en début d'année 2018, pas de problématique sur la commune, source avec un très bon rendement (schéma directeur 2015)

- Pierlas (1 source captée) dossier préliminaire et dossier d'enquête publique H2EA, disponible en juillet 2018, pas de problématique sur la commune, pas de diminution de la ressource
- Beuil (2 sources captées) P. Champagne 2003, une étude a été réalisée en 2007 avec pour conclusion le problème de rendement du réseau
- Thiery : Pas de problématique sur la commune
- Touet sur Var : Pas de problèmes de quantité d'eau mais nombreuses fuites dans les réseaux

▪ **Var Amont :**

- St Leger (1 source captée) Ch. Mangan 2009
- Daluis (4 sources captées) A. Vernet 2001
- Guillaume (6 sources captées) JP. Ivaldi 2007, il n'y a pas de problèmes de quantité à ce jour même si les sources ne sont pas abondantes (notamment dans les hameaux)
- Sauze (1 source captée), rapports d'expertise de l'hydrogéologue agréé JP. Ivaldi, dossiers d'enquête publique disponibles en juillet 2018, pas de problèmes de ressource mais des fuites dans les réseaux (surverse)
- Villeneuve d'E. (3 sources captées), rapports d'expertise de l'hydrogéologue agréé Bulard 2003, dossiers d'enquête publique disponibles en juillet 2018
- St Martin d'E (5 sources captées) rapports d'expertise de l'hydrogéologue agréé A. Vernet 2002, dossiers d'enquête publique disponibles en juillet 2018
- Entraunes (4 sources captées), rapports d'expertise de l'hydrogéologue agréé R. Campredon 2001,
- Péone et Syndicat de Valberg (7 sources captées), rapports d'expertise de l'hydrogéologue agréé E. Gilli 2002.



Cet état des lieux sur la ressource en eau potable montre que ce territoire ne rencontre pas de difficultés concernant l'alimentation en eau potable, ainsi l'étude sur l'amélioration de la connaissance relatives au fonctionnement hydrogéologique du Dôme du Barrot n'a pas été réalisée. Cependant, il serait pertinent d'améliorer la connaissance du fonctionnement hydrogéologique du Dôme du Barrot, en identifiant les nappes phréatiques présentes, leur dynamique, ainsi que les circulations d'eau souterraine.

### Perspectives

Les bassins versants labellisés disposent de petits aquifères localisés. Il n'y a pas de problèmes majeurs de ressource, sauf quelques problèmes de rendement des réseaux. Cette action est reconduite dans le prochain programme d'actions.

## Orientation 1 : Etudes

### Mesure 3f : Evaluation de l'impact des prélèvements dans le lit principal et ses affluents

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement					
Etude	SMIAGE	<div style="display: flex; justify-content: center; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> <span style="font-size: 2em;">↓</span> </div> <table border="1" style="border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%; height: 20px;">0 %</td> <td style="width: 20%; height: 20px;">25%</td> <td style="width: 20%; height: 20px;">50%</td> <td style="width: 20%; height: 20px;">75%</td> <td style="width: 20%; height: 20px;">100%</td> </tr> </table> </div>	0 %	25%	50%	75%	100%
0 %	25%	50%	75%	100%			

### Rappel des objectifs

- Identifier l'ensemble des captages présents au sein du bassin versant,
  - Quantifier les volumes prélevés,
  - Analyser l'impact éventuel des prélèvements sur le milieu.
- (Uniquement sur le cours d'eau principal, les affluents ne sont pas pris en compte)

### Réalizations

Une campagne de terrain a été organisée en été 2019 (avec le recrutement d'une stagiaire) pour identifier les prises d'eau dans le Cians et la Roudoule. Les résultats sont exposés ci-après.

- Sur le Cians :

En aval du Cians, une dérivation longe les flancs de la montagne et fait circuler l'eau dans une canalisation en pierres. Au début de la dérivation, un râteau et un seau sont laissés en évidence pour nettoyer la grille. Plus en aval, la dérivation forme une réserve d'eau fermée par une martellière qui semble ne plus fonctionner et qui laisse passer une faible quantité d'eau du côté du Cians. Le reste de la dérivation emmène l'eau vers Touët-sur-Var afin d'alimenter les jardins en eau.



Un captage a été repéré vers la commune de Rigaud. Il s'agit d'une petite pompe près de jardins privés, avec un aménagement sommaire : une rigole de 30cm est creusée, déviant l'eau du Cians, et un tuyau protégé dans un tambour de machine à laver qui sert de filtre pompe l'eau de la dérivation. Aucun autre captage n'est à signaler. En amont, on note la présence de canalisations de rejet dans les gorges.

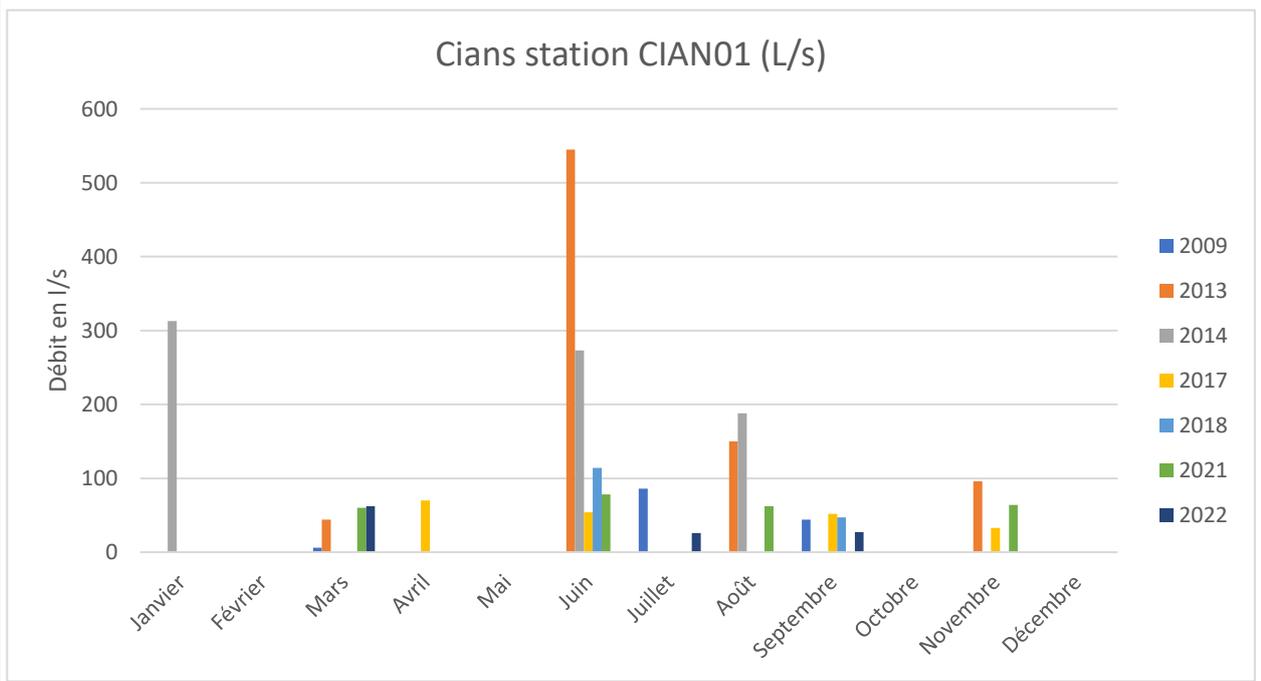
## Cartographie des accès et des prises d'eau dans le Cians

### Légende

- Captages d'eau
- Accès
- Cours d'eau
- Bassin versant Cians

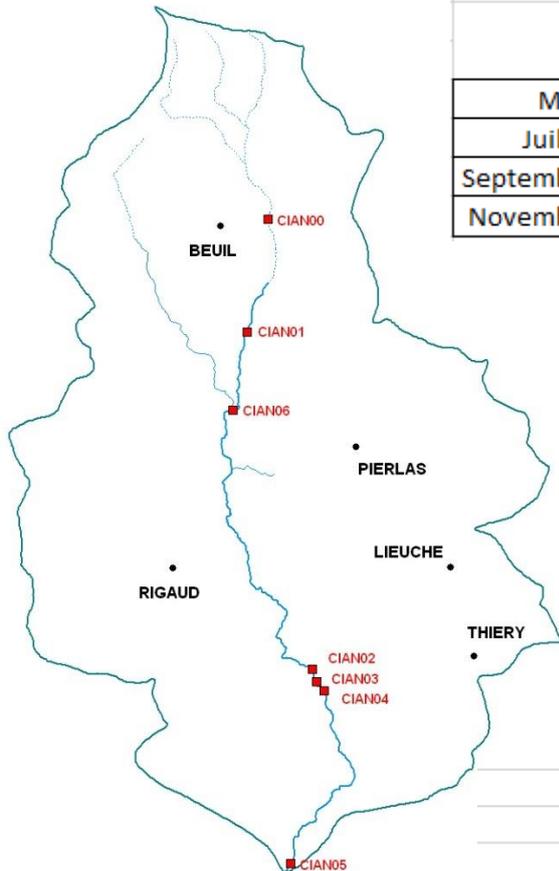


Les résultats des suivis de débits SMIAGE de 2009 à 2023 sont présentés dans les graphiques suivants :



Ces débits ont été mesurés sur la station CIAN01 présentée dans la carte et les photos suivantes. Au vu de la discontinuité des données, il n'est pas possible de conclure à des tendance d'évolution du niveau d'eau.

Des jaugeages ont été réalisés en 2009, voici les débits obtenus :



	CIANS 00		CIANS 01	
	Date et heure	Q (L/s)	Date et heure	Q (L/s)
Mars	10/03/2009 10:30	9	10/03/2009 11:00	6
Juillet	27/07/2009 11:20	3	27/07/2009 11:45	86
Septembre	09/09/2009 09:45	1	09/09/2009 10:15	44
Novembre	13/11/2009 10:00	1		

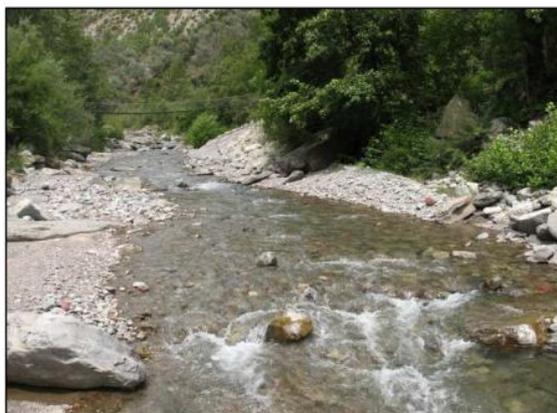


CIAN00



CIAN01

	Cians 03		Cians 05	
	Date et heure	Q (L/s)	Date et heure	Q (L/s)
Mars	10/03/2009 13:00	1300	10/03/2009 14:00	1870
Juillet	27/07/2009 13:00	426	27/07/2009 14:30	529
Septembre	09/09/2009 11:45	326	09/09/2009 14:00	412
Novembre	10/11/2009 10:00	342	10/11/2009 10:30	394



CIAN03

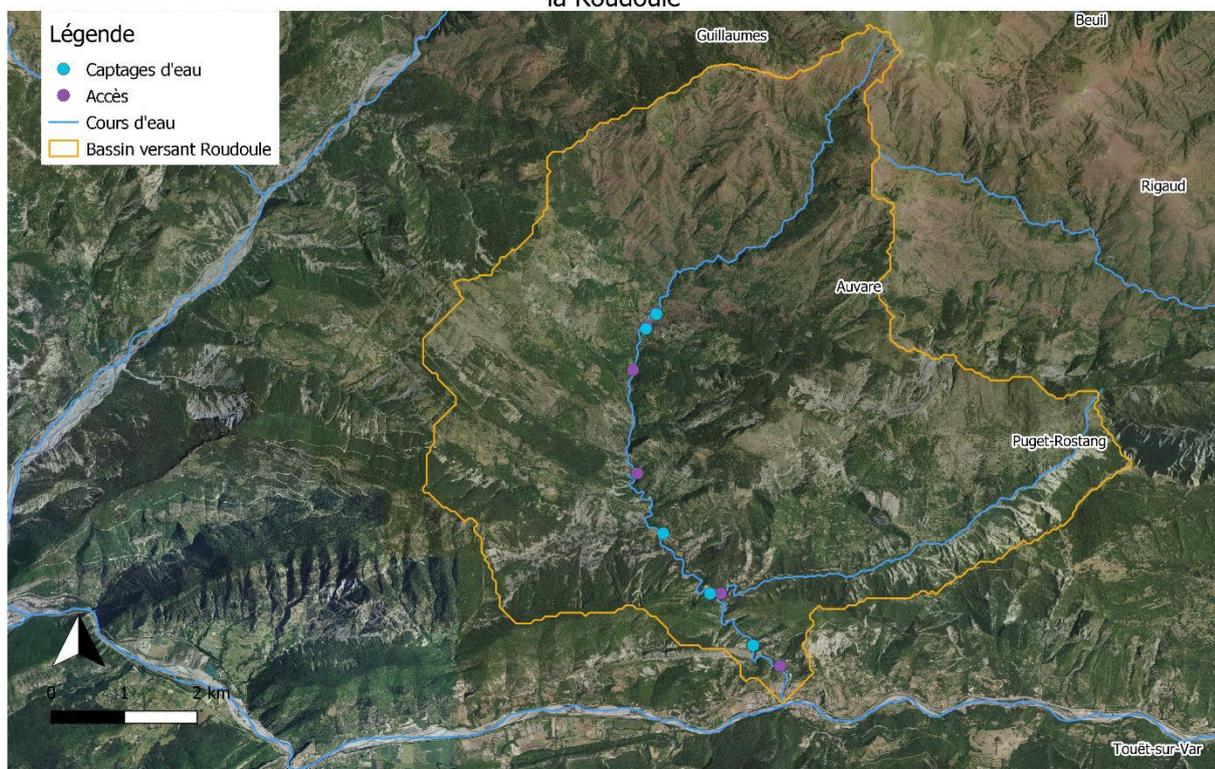


CIAN05

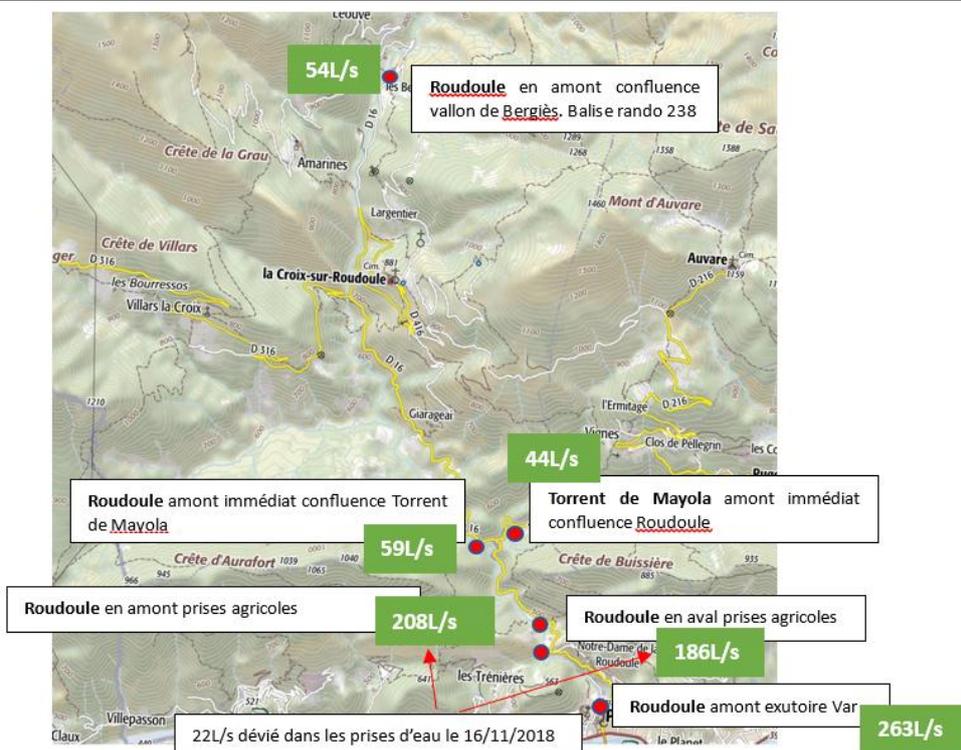
- Sur la Roudoule :

Au niveau des habitations, plusieurs captages privés sont présents, représentés en bleu sur la carte, avec des pompes de petite taille, laissant supposer un usage raisonnable pour l'arrosage des jardins. A deux endroits proches d'habitations, le cours d'eau a été aménagé pour créer une réserve d'eau, d'environ 1.50m de profondeur. Cette réserve est formée grâce à un barrage sommaire fait de pierres et de bâches en travers, laissant tout de même passer l'eau vers la rive droite. On retrouve des morceaux de bâches abandonnés sur la rive, créant des déchets pouvant être emportés en aval lors de crues. Le relief en rive gauche maintient la réserve d'eau de telle sorte que son niveau d'eau soit toujours élevé. Enfin, proche de Puget-Théniers, une dérivation dévie une partie du cours d'eau sans conséquence puisque la dérivation fait seulement quelques dizaines de mètres avant de libérer à nouveau l'eau dans la rivière. La centrale n'étant plus en activité, l'eau fait juste un détour sans être utilisée.

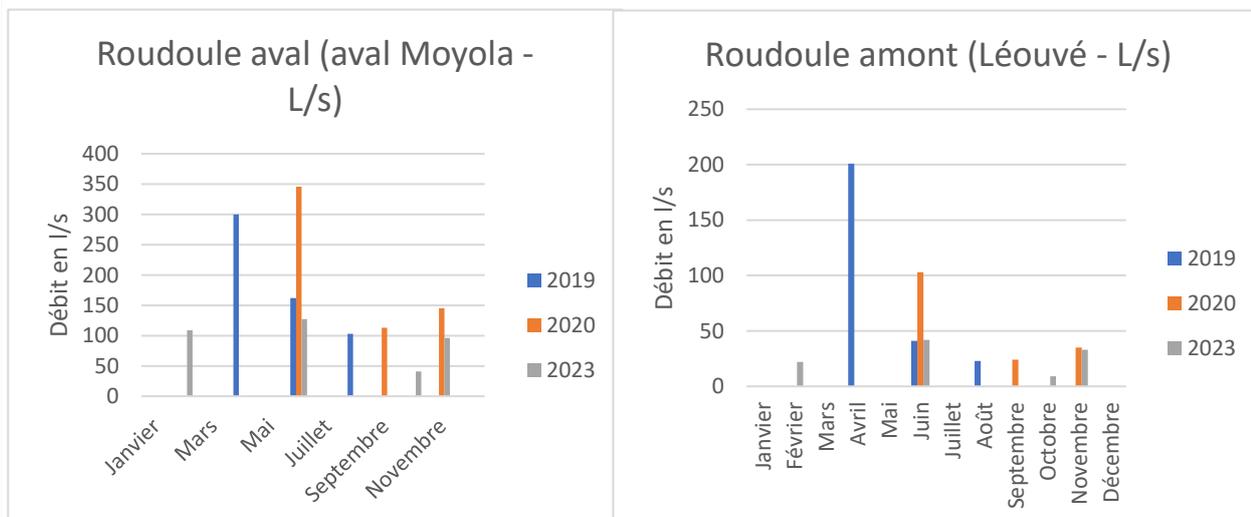
Cartographie des accès et des prises d'eau dans la Roudoule



Un jaugeage a été réalisé le 16/10/2018, la carte suivante présente les résultats :



Les résultats des suivis de débits SMIAGE 2019-2020-2023 sont présentés dans les graphiques suivants :



Au vu de la discontinuité des données, il n'est pas possible de conclure à des tendances d'évolution du débit.

### Perspectives

Cette action sera poursuivie dans le prochain programme d'actions afin d'améliorer la connaissance sur les prélèvements dans les cours d'eau.

## Orientation 2 :

# Restauration et protection des milieux aquatiques et de la dynamique naturelle

Mesure 4 : Suppression et/ou réduction des impacts des ouvrages en travers du lit

Mesure 5 : Restauration des espaces de mobilité du Cians

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement
Travaux	SMIAGE	 0 % 25% 50% 75% 100%

### Rappel des objectifs

Supprimer et/ou réduire les impacts des ouvrages implantés sur les rivières rouges et leurs affluents afin de rétablir une continuité écologique, sédimentaire et hydraulique correcte sur l'ensemble des bassins versants.

Restaurer des espaces de divagation du Cians.

### Réalisations

L'étude sur l'Espace de Bon Fonctionnement (EBF) du Haut Var et de ses affluents est une réflexion globale visant à la restauration du bon fonctionnement du milieu et à la réduction du risque inondation.

L'étude comporte 3 phases :

- Etat des lieux à l'échelle du BV,
- Diagnostic à l'échelle tronçon et délimitation de l'EBF concerté,
- Programme opérationnel.

L'objectif de cette étude est de définir un espace pour le cours d'eau qui va permettre de garantir le bon fonctionnement des milieux aquatiques et les services rendus par ceux-ci. Cet espace de bon fonctionnement va aussi permettre de déterminer une gestion intégrée et durable des milieux aquatiques et de la prévention du risque inondation en accord avec les enjeux du territoire.

Le diagnostic se traduit par l'identification d'un EBF optimal et d'un EBF nécessaire qui sont des emprises théoriques basées sur l'étude de la dynamique morphologique, hydraulique et naturelle des cours d'eau. Elles sont ensuite tracées sur la base des préconisations techniques du guide de l'agence de l'eau et ajustées en fonction des réalités de terrain.

L'EBF concerté, prend en considération les attentes du territoire, dont les futurs projets envisagés. Il s'agit d'un outil pour les communes souhaitant valoriser le patrimoine naturel local, et s'engager dans une démarche de diminution de la vulnérabilité face au risque d'inondation.

L'EBF concerté validé s'accompagne de préconisations à appliquer dans ce périmètre afin de réduire le risque inondation. Suite à une analyse multicritères, des sites d'actions ont été sélectionnés en fonction des opportunités d'action en lien avec le contexte local afin de regagner des fonctions hydrauliques, morphologiques et /ou écologiques pour les cours d'eau.

Sur le Cians, plusieurs sites ont été identifiés :

- Gestion des risques hydrauliques et géomorphologiques au niveau du camping de Beuil,
- Transformation des usages concernant les dépôts des déblais routiers dans le lit moyen,
- Délocalisation du site industriel des Ribaud sur le Cians.

Actuellement, l'EBF concerté est en voie de validation. Une fois validé, l'objectif serait de mener des actions de restauration identifiées dans les fiches actions dont celles sur le Cians.

### Perspectives

Une veille sur les financements possibles. Mettre les actions de restaurations ciblées par l'étude hydromorphologiques / EBF dans le prochain programme d'actions.

## Orientation 2 : Restauration et protection des milieux aquatiques et de la dynamique naturelle

### Mesure 6 : Opération de nettoyage du Cians et de ses affluents

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement
Ramassage de déchets	SMIAGE	

#### Rappel des objectifs

- Recenser l'ensemble des sites de dépôts sauvages anciens ou actuels,
- Réaliser des campagnes de nettoyage du Cians et de ses affluents.

#### Réalisations

Une campagne de terrain a été organisée en été 2019 (avec le recrutement d'une stagiaire) pour établir un état des lieux de la présence de déchets dans le Cians et la Roudoule. Les résultats sont exposés ci-après.

##### Cians :

En aval du Cians, quelques petits déchets sont à signaler mais très peu, au vu de la proximité avec la route et les travaux. En remontant, on trouve des déchets de travaux en faible quantité, répartis le long du cours d'eau. La situation est totalement différente plus en amont, du côté des gorges, où la quantité de déchets augmente considérablement. En bord de route, de nombreux déchets domestiques (bouteilles, mouchoirs, canettes...) jonchent le sol. Dans le lit du cours d'eau, on trouve des déchets imposants provenant des travaux sur les délaissés routiers. Ces déchets peuvent être des barres de fer, des gravats, des plots de chantier ou des blocs de béton. Ces déchets de travaux sont présents seulement dans les gorges, sur toute la longueur de route (et parfois en aval, emportés par le courant). Au sud de Beuil, il n'y a plus de tunnels ni de routes abandonnées, donc plus de déchets tels que ceux-ci. On trouve des déchets de travaux qui sont déposés sur les déblais (bitume, béton, ferraille...). Il semblerait que des entreprises (hors travaux de la route) profitent des tas de pélites pour se débarrasser de leurs déchets de chantier.

Cependant, les petits déchets, jetés depuis les voitures, sont de nouveau présents au bord de la route longeant le cours d'eau au niveau de Beuil.

## Cartographie des déchets et des embâcles dans le Cians

### Légende

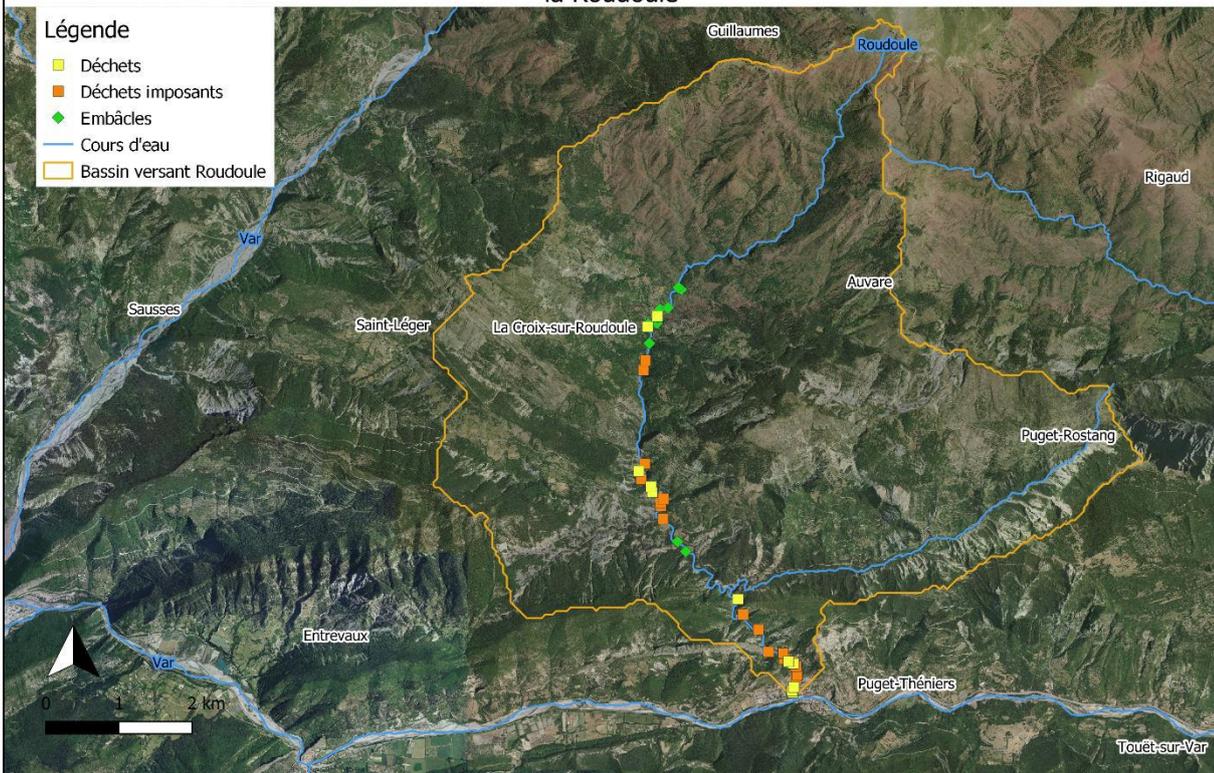
-  Déchets
-  Déchets imposants
-  Embâcles
-  Cours d'eau
-  Bassin versant Cians



### Roudoule :

Quelques déchets domestiques ont été repérés dans la commune de Puget-Théniers, en aval de la Roudoule. Le reste du cours d'eau est plutôt propre et peu de déchets sont laissés sur les rives. On peut noter la présence de quelques gros déchets comme des anciens câbles électriques laissés dans la rivière, des morceaux de fer ou encore des bâches. Ils sont présents majoritairement du côté des habitations ou lorsque la route longe le cours d'eau. Les câbles électriques sont identiques à ceux qui suivent le tracé de la route surplombant la Roudoule.

## Cartographie des déchets et des embâcles dans la Roudoule



Des événements de ramassages des déchets ont été réalisés chaque année :

2018 : avec le centre d'accueil périscolaire de Guillaume, ramassage en haut des gorges du Cians.



2019 :

Une journée de ramassage de déchets citoyen sur la Cians a été proposée à l'occasion du World Clean Up Day (WCUD) 2019, journée internationale de nettoyage de la planète (le 21 septembre 2019).

- 91 kg de déchets ramassés en 1h30 . Environ 45 kg de ferraille, le reste en déchets plastiques, papiers, cartons...

- Public mobilisé : 1 famille de 4 personnes (2 enfants), qui ont de la famille en résidence secondaire sur Valberg. Ils étaient habitués à sensibiliser leurs enfants sur ce thème, mais n'avaient jamais participé à un WCUD. Au total, 7 personnes présentes pour le ramassage, animateurs compris.



2020 : ce WCUD a aussi été organisé à Puget-Théniers sur la Roudoule dans la traversée du village.



2021 : Ramassage sur les délaissés routier du Cians en partenariat avec la montagne qui donne en vie.

**Smiage Maralpin**  
Publié par Audrey Vallier · 21 septembre 2021 ·

La World Cleanup Day continue...  
Rejoignez-nous le 25 septembre pour nettoyer les bords du Cians !  
Point de RDV : route de Nice, sur la commune de Beuil  
Rivieres Sauvages Natura 2000 Département des Alpes-Maritimes Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur Conseil Municipal de Beuil La montagne qui donne, en Vie

ÉVÈNEMENT ORGANISÉ DANS LE CADRE DU LABEL RIVIÈRES SAUVAGES ET DU PROGRAMME NATURA 2000

EN COLLABORATION AVEC

AVEC LE SOUTIEN DE

**Viens nettoyer les bords du Cians !**

Rendez-vous à 9h30  
Samedi 25 septembre

Aire de chargement  
Route de Nice, Beuil  
D28 / GPS :  
Laf : 44.08955, Lon : 6.99315

D'INFO :  
CONTACTER LE SMIAGE  
BAPTISTE CIREAU  
07 64 86 90 41

World Cleanup Day

Merci de venir avec des gants de jardinage et des gilets fluos pour la sécurité

Prévoir un pique-nique 0 déchet pour ceux qui le souhaitent

**Smiage Maralpin**  
Publié par Audrey Vallier · 28 septembre 2021 ·

Retour sur la World CleanUp Day - France du 25 septembre  
Objectif : nettoyer les bords du Cians !  
+ de 50 participants ont répondu présents  
Rivieres Sauvages Natura 2000 Département des Alpes-Maritimes Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur La montagne qui donne, en Vie

2023 : Ramassage sur l'ensemble du Cians en partenariat avec la montagne qui donne en vie.

**Smiage Maralpin**  
Publié par Audrey Vallier · 28 septembre ·

A l'occasion du World Cleanup Day  
Le #smiage06 est partenaire de la journée « tous ensemble, nettoyons nos rivières ! ». Rendez-vous samedi 30 septembre aux côtés des communes de Beuil, Pierlas, Rigaud et Lieuche et des partenaires La montagne qui donne, en Vie Communauté de Communes Alpes d'Azur LPO France Natura2000 Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur Département des Alpes-Maritimes Lieuche Alpes-Maritimes PIERLAS Pierlas Alpes-Maritimes Mairie de Beuil #Worldcleanupday2023 + d'infos

**WORLD CLEANUP DAY**

**SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023**

**TOUS ENSEMBLE**

**NETTOYONS NOS RIVIÈRES !**

**RDV À 9H30 AU PONT DU CIANS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :  
Lisa Minaca, animatrice de la Zone Natura 2000 des 4 cantons:  
06.86.93.33.85 -- lminaca@alpesdazur.fr

**Smiage Maralpin**  
Publié par Audrey Vallier · 17 octobre ·

#Worldcleanupday2023  
A l'occasion du World Cleanup Day, le #smiage06 était partenaire de la journée « tous ensemble, nettoyons nos rivières ! » aux côtés des communes de Beuil, Pierlas, Rigaud, Lieuche et des partenaires La montagne qui donne, en Vie, la Communauté de Communes Alpes d'Azur, la LPO France, Natura2000, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Département des Alpes-Maritimes. Un grand bravo aux bénévoles qui ont ramassé + d'une tonne de déchets dans les Gorges du Cians.  
Lieuche Alpes-Maritimes Pierlas Alpes-Maritimes Mairie de Beuil

**Perspectives**

Continuer les ramassages de déchets citoyens dans le prochain programme d'actions.  
Créer un partenariat avec le département des Alpes-Maritimes pour une opération de grande ampleur.



- Bassin versant du Cians

	2022		2021		2020		2019		2018		2017		2016		2015	
	Perf	Équi														
Rigaud	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1						
Beuil	1	1	1		1	1	0	1	1	1						
Valberg	1	1	1		1	1	1		1		1		1		1	

Taux de conformité      100% 100% 100% 33% 100% 100% 67% 67% 100% 67% 33% 0% 33% 0% 33% 0%

En 2021, la station de Beuil fonctionnait bien, mais les données n'ont pas été déclarées (c'est pourquoi elle n'a pas été validée en équipement). Pour Valberg, il y avait trop de petits déversements par temps sec qui, à ce jour, ont été rectifiés.

- Bassin versant de la Roudoule

	2022		2021		2020		2019		2018	
	Perf	Équi								
La Croix sur Roudoule	1	1	N/A	Inc	N/A	1	N/A	1	1	1

La station d'épuration de la Croix sur Roudoule est une petite station qui n'a que peu de données. Pour autant, elle fonctionne bien, et peut être considérée performante en performance et en équipement.

- Bassin versant du Var amont

	2022		2021		2020		2019		2018	
	Perf	Equi	Perf	Equi	Perf	Equi	Perf	Equi	Perf	Equi
Entraunes	1	1	1	1						
<i>St Martin d'Entraunes 2023</i>										
Villeneuve d'Entraunes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Châteauneuf d'Entraunes	1	1	1	1					1	1
Péone Village	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1
Guillaumes Village	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Guillaumes Villeplane	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sausses	0	1								
Daluis	1	1	1	1						
Castellet les Sausses Enriez	0	1								
Castellet les Sausses Village	0	1								
<b>Taux de conformité</b>	<b>60%</b>	<b>100%</b>	<b>55%</b>	<b>64%</b>	<b>27%</b>	<b>36%</b>	<b>27%</b>	<b>36%</b>	<b>36%</b>	<b>45%</b>

A ce jour, il reste quelques communes qui ne dispose pas de station d'épuration :

- Sur le Cians : Pierlas, Lieuche
- Sur la Roudoule : Auvare
- Sur le Var : Saint Léger

Le tableau suivant présente les actions en cours :

Commune	Avancement début 2024	BV
Pierlas	Création d'une station d'épuration pour 50 équivalent habitant réseau de transfert : début des travaux en avril 2024	Cians
Thiéry	Installation d'un pré-traitement pour traiter les eaux usées du village	Cians
Auvare	Etude terminée, projet de création d'une station d'épuration en 2024-2025	Roudoule
Puget Rostang	Extension réseaux eaux usées chemin Lara en attente (problème foncier) / Projet de création d'une station d'épuration 2025-2026	Roudoule
Sauze	Installation d'un pré-traitement pour traiter les eaux usées du village : en fonctionnement depuis 2022	Var amont
Villeneuve d'Entraunes	Etude faisabilité en cours pour la création d'une station d'épuration à Eaux	Var amont
Saint Léger	Projet de création d'une station d'épuration 2025-2026	Var amont
Saint Martin d'Entraunes	Création d'une station d'épuration pour 125 équivalent habitants en 2023	Var amont

### Perspectives

Continuer le suivi des stations d'épuration dans le prochain programme d'actions.

## Orientation 2 : Restauration et protection des milieux aquatiques et de la dynamique naturelle

### Mesure 8 : Accompagnement et aide à la gestion halieutique

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement
Appui technique	SMIAGE	 <p>A progress bar with five segments: 0% (red), 25% (orange), 50% (yellow), 75% (green), and 100% (blue). A blue arrow points down to the 0% segment.</p>

#### Rappel des objectifs

- Estimer quantitativement les alevinages faits chaque année et leur fréquence,
- Poursuivre les travaux d'étude génétique pour améliorer la connaissance piscicole du bassin versant du Cians. L'ensemble des espèces endémiques (anguille, blageon, barbeau méridional, truite) peuvent être intégrées à cette mesure,
- Analyser l'impact des travaux de restauration de continuité écologique à partir des relevés génétiques de populations.

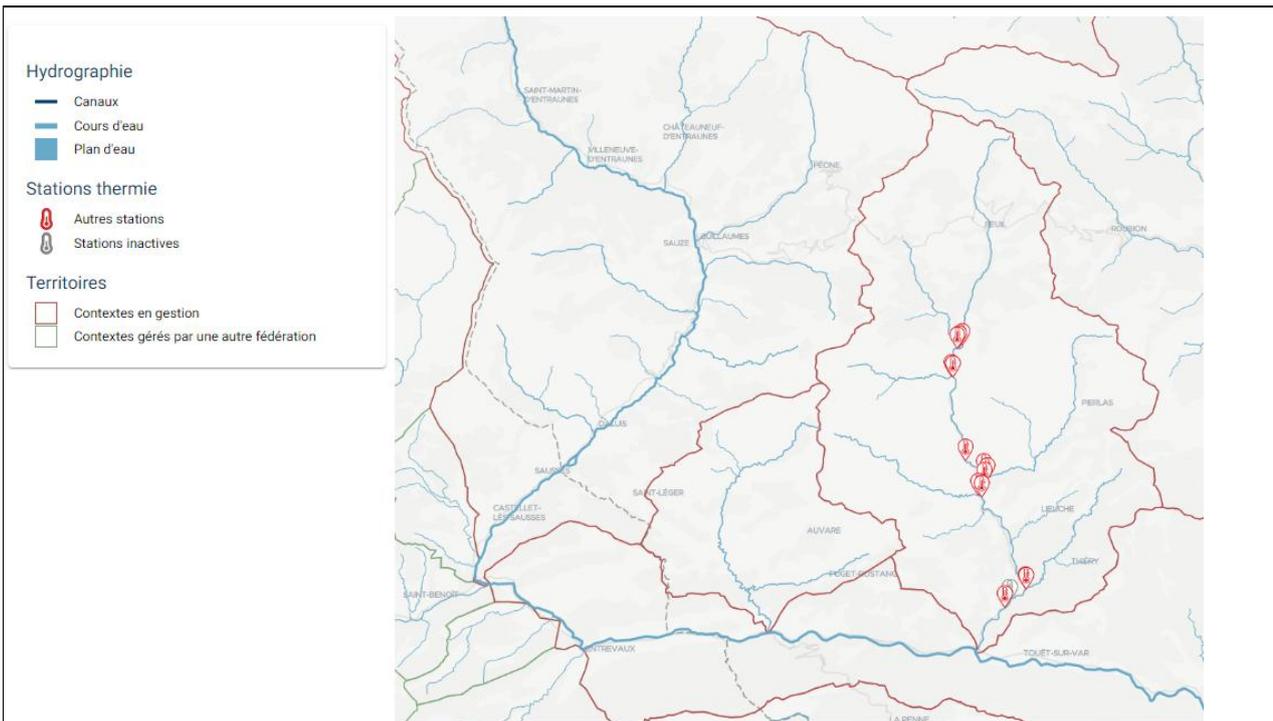
#### Réalisations

Cette action n'a pas été réalisée mais la Fédération Départementale des Alpes-Maritimes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAMPPMA) est en charge de mission d'intérêt général pour la pêche et la protection du milieu aquatique. Les salariés conduisent des actions en faveur du milieu aquatique et des pêcheurs.

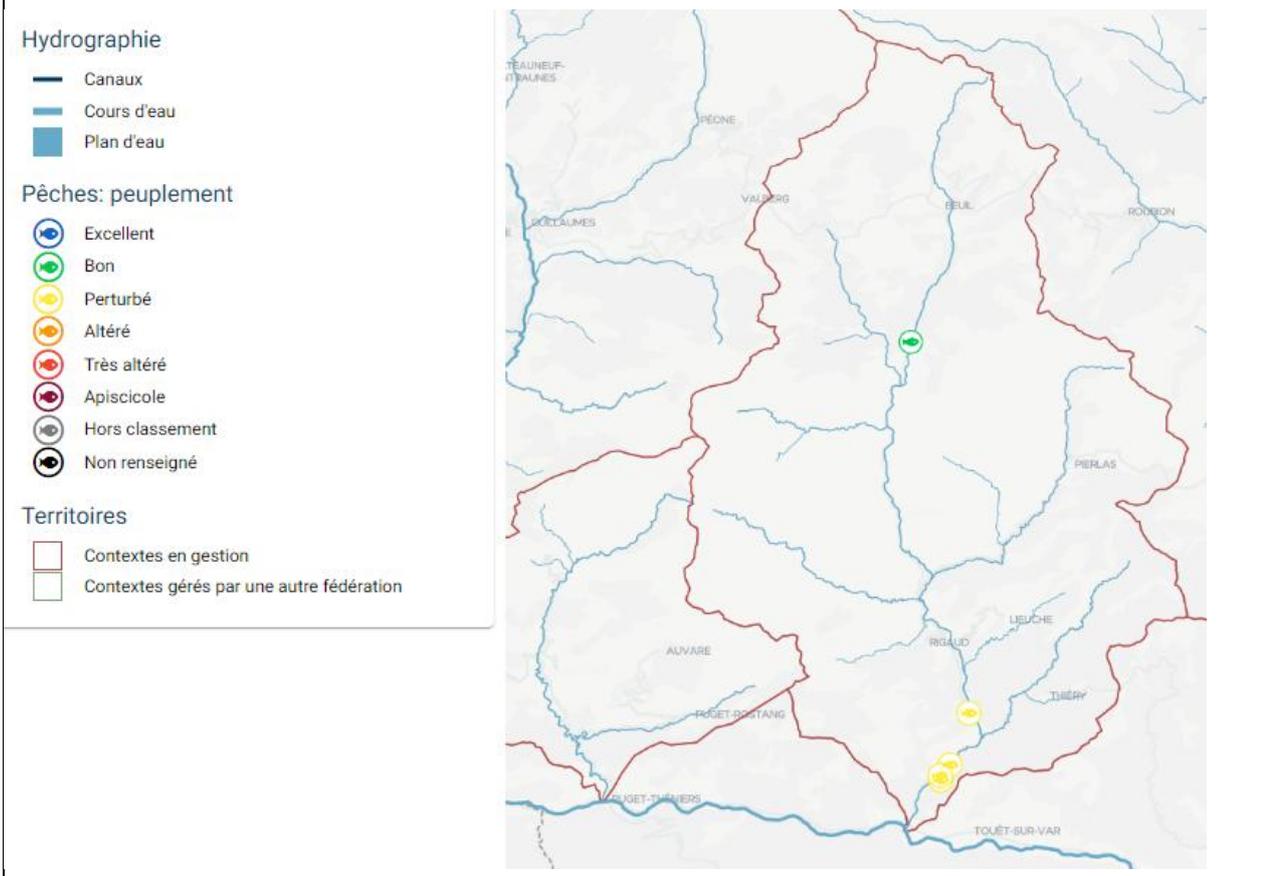
Le département des Alpes Maritimes compte 20 associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA). Elles sont fédérées par département, essentiellement en vue d'assurer des fonctions de représentation associative, de coordination ou d'appui technique.

La Fédération de pêche des Alpes-Maritimes collecte de nombreuses données et nous avons accès à des éléments de suivis disponibles sur Sippma (geoportail-environnement.fr) tels que :

- Des suivis de station de thermie



- Des pêches de suivi des peuplement



## Perspectives

Continuer le partenariat avec la fédération de pêche.

## Orientation 2 : Restauration et protection des milieux aquatiques et de la dynamique naturelle

### Mesure 9 : Maintien de la qualité paysagère du Cians

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement
Suivis	SMIAGE	

### Rappel des objectifs

- Recenser l'ensemble des points noirs paysagers présents sur le bassin versant ;
- Résorber les problématiques mises en évidence ;
- Identifier les sites majeurs et panoramas à préserver et valoriser ;
- Réaliser une veille sur tout nouveau projet ou évolution naturelle susceptible de dégrader la qualité du site ;
- Réaliser un suivi du développement des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) et, si nécessaire, mettre en œuvre des actions de lutte.

### Réalisations

#### A – Valorisation des délaissés routiers du Cians

Le SMIAGE et la CCAA ont commencé un travail d'étude pour aménager/renaturaliser les remblais et/ou les délaissés routiers au bord du Cians. Il s'agit d'une démarche partenariale entre le service des routes du Département des Alpes-Maritimes, la CCAA (Natura 2000 4 cantons) et le SMIAGE.

Sur le Cians, on observe de nombreux espaces servant à entreposer des matériaux et des routes abandonnées au profit de tunnels. Une étude permettrait de définir les solutions et les moyens afin de restaurer ces espaces et en parallèle de créer des lieux de détente, aires de jeux, espaces de découverte de la rivière et de son état exceptionnel. En premier lieu, il s'agira de définir les types d'aménagements compatibles avec l'espace disponible.

Plusieurs visites de terrain et réunions ont été organisés autour de ce sujet en 2019 et 2020.

Actuellement, un travail de réflexion a été entamé par le Département pour l'aménagement et la valorisation des délaissés des Gorges du Cians. L'équipe des Parcs Départementaux, le service des routes et des randonnées vont être mobilisés sur ce projet.

Deux scénarios ont été imaginés :

- La renaturation des délaissés : problèmes au niveau de la faisabilité du projet et de son coût.

- Le réaménagement des délaissés pour l'accueil du public : en laissant un simple cheminement et en restaurant les dispositifs de sécurité, il n'est pas question de réaliser une sécurisation des falaises mais uniquement de disposer des panneaux de prévention à destination du public.

## **B – Etat des lieux des espèces végétales exotiques envahissantes**

Dans le cadre de l'étude réalisée pour la mise en place d'un plan de gestion du fauchage raisonné sur le territoire Alpes d'Azur, trois jours de terrains ont été consacré à la réalisation d'un protocole d'identification et de géoréférencement des EVEE présentes sur le territoire. Ce relevé n'avait pas pour but d'être exhaustif mais devait permettre de faire ressortir les principales espèces d'EVEE, avec leur positionnement, notamment en fonction du gradient altitudinal. Ce travail de terrain a permis par la suite de réaliser des cartographies afin de simplifier les repérages des espèces pendant les coupes et de les intégrer systématiquement dans un SIG.

Une campagne de terrain a été organisée à l'été 2019, avec le recrutement d'une stagiaire au SMIAGE, pour identifier les espèces exotiques envahissantes dans le Cians et la Roudoule.

- Le Cians

A l'aval du Cians, le lit du cours d'eau est très large et sa rive droite est longée par la route, facilitant le développement de l'ailante et de l'acacia faux robinier. On retrouve également de nombreux Buddleia au milieu du lit du Cians, sur les parties asséchées. De jeunes plants d'acacias sont répartis au milieu du lit du cours d'eau, entre les rochers et sur les parties de terre.

Fait étonnant : 2 acacias sur 3 ont l'air malades ou attaqués par un parasite, leurs feuilles étant jaunes et desséchées. En remontant vers l'amont, les trois mêmes espèces invasives sont présentes de manière prépondérante.

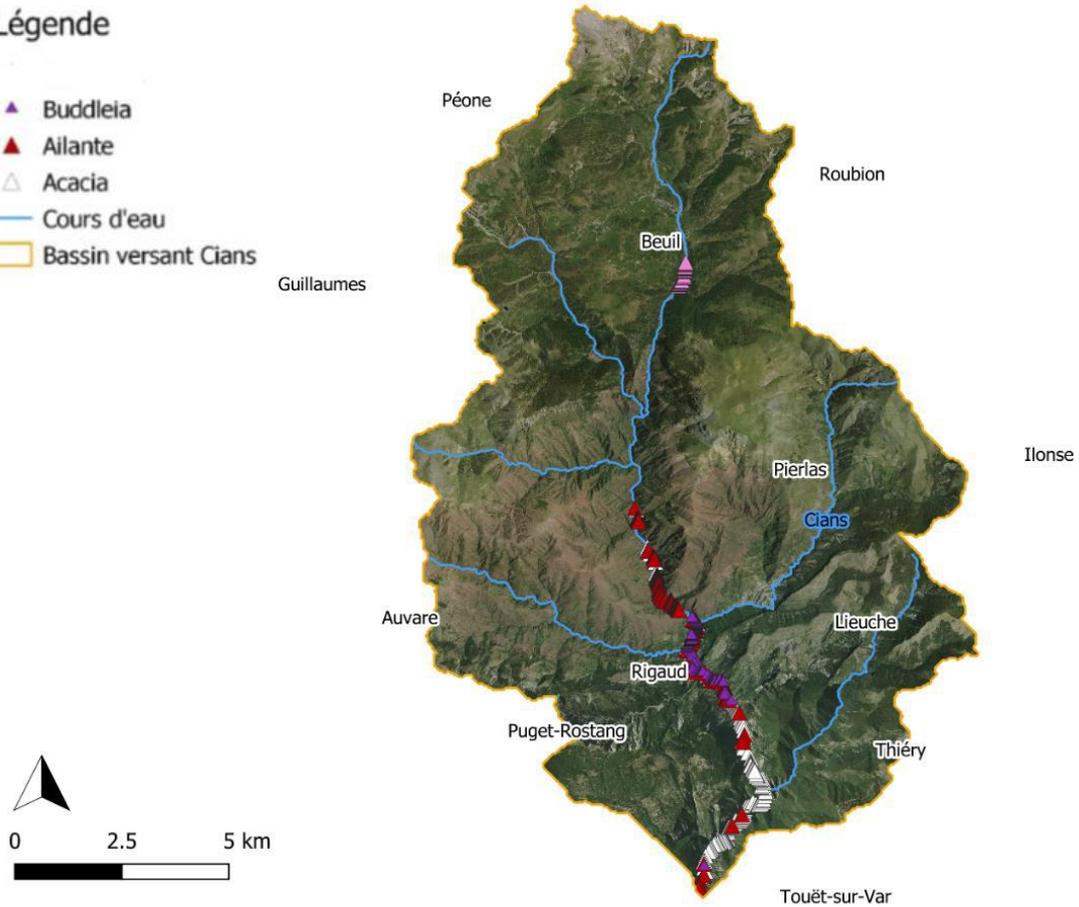
Après plusieurs kilomètres en amont, les parois des falaises se resserrent et laissent moins de places aux plantes pour se développer, on ne trouve donc plus de plantes invasives dans le cours d'eau. Néanmoins, le bord de route est là encore parsemé d'ailante et parfois d'acacia. Plus en amont, plus aucune trace de plantes invasives, même en bord de route. Proche des sources du Cians, dans la zone la plus montagneuse, aucune plante invasive n'a été identifiée. La route ne longe plus le cours d'eau et cette zone est très peu fréquentée, d'autant plus que le débit du Cians y est très réduit.

A noter également l'impact chronique de la Pyrale du buis (jusqu'en amont de la Petite Clue), qui favorise le dépérissement des buis, ce qui peut entraîner une érosion des pentes et donc un possible effet sur le cours d'eau.

## Cartographie des plantes invasives dans le Cians

### Légende

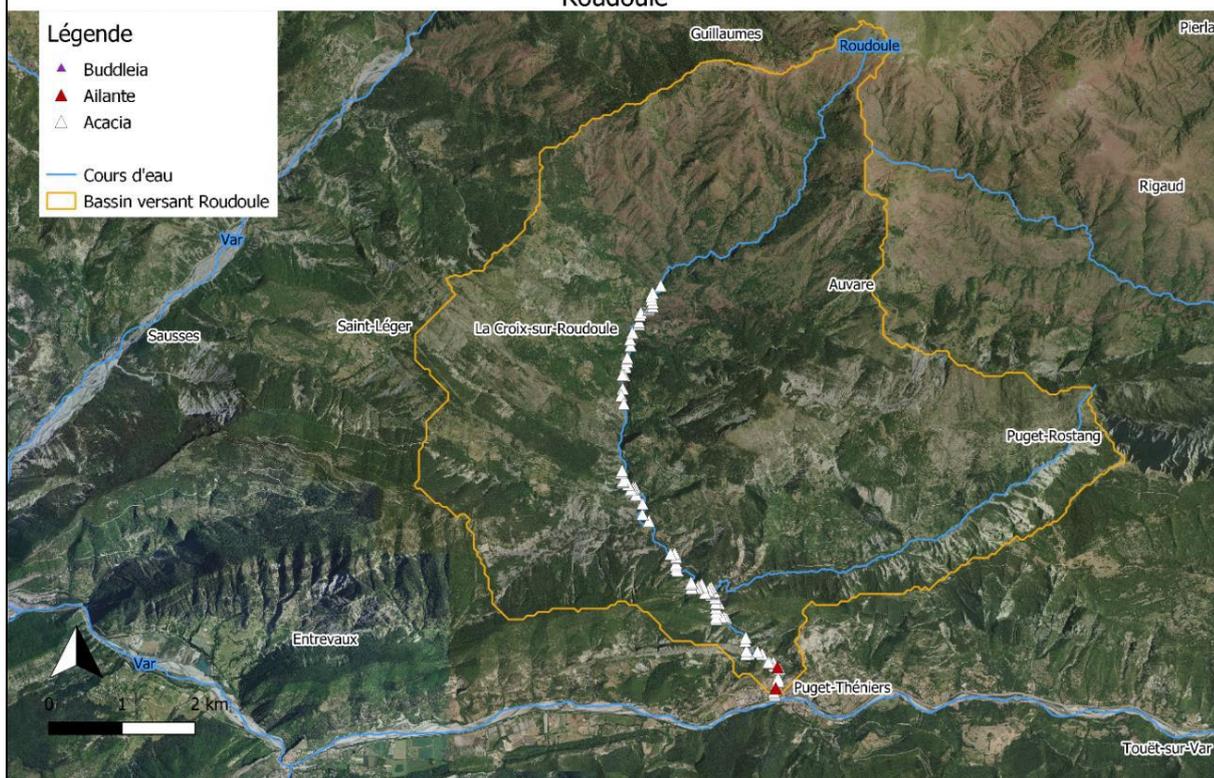
- ▲ Buddleia
- ▲ Ailante
- △ Acacia
- Cours d'eau
- Bassin versant Cians



- La Roudoule

A Puget-Théniers, à l'aval du cours d'eau, on note la présence d'ailante et d'acacia en grande quantité, majoritairement en rive gauche, la rive droite était fauchée à cette période (mi-juillet 2019). En remontant, la seule espèce invasive restante est le robinier faux acacia. Il est réparti régulièrement le long du cours d'eau, avec une plus grande densité au niveau des habitations privées et en bord de route, qui sont des zones où la dispersion des graines est facilitée et où les acacias peuvent envahir rapidement le milieu. Le cours d'eau traverse les gorges dépourvues de plante invasive. Le lit du cours d'eau est pris entre des parois rocheuses trop abruptes pour que les acacias s'y développent et la roche est trop dure et compacte pour laisser se développer d'autres plantes que les plus résistantes en montagne.

## Cartographie des plantes invasives dans la Roudoule



### C – Programme Pluriannuel de Restauration et d’Entretien des cours d’eau (PPRE)

Un PPRE des cours d’eau du Haut Var a été élaboré entre 2020 et 2023. Ce plan de gestion répond aux exigences environnementales sur des tronçons à enjeux de restauration/gestion des milieux aquatiques et/ou des inondations, et propose des actions et interventions à réaliser pour optimiser l’entretien et la restauration des cours d’eau sur une période de 10 ans. La nature des travaux à réaliser, les modalités, leur chiffrage et leur planification y sont précisés.



Il est à noter que l'entretien des cours d'eau incombe aux propriétaires riverains. Afin de prévenir le risque d'inondation par formation d'embâcles et de préserver la biodiversité des milieux aquatiques, la collectivité peut se substituer par le biais d'un plan de gestion à l'échelle du bassin versant et une déclaration d'intérêt général (DIG). L'arrêté de DIG a été obtenu le 29 août 2023 sur le bassin versant du Haut Var.

Le SMIAGE dispose d'un marché à bon de commande pour réaliser les travaux d'entretien urgents ou sur les propriétés publiques. Le SMIAGE possède une équipe de 10 agents dédiée à l'entretien des cours d'eau et des ouvrages qui peut être sollicitée pour répondre à une demande particulière ou urgente.

**Perspectives**

Par rapport au recensement des espèces exotiques envahissantes sur les bassins versants de la Roudoule et du Cians, le PPRE n'identifie pas de problématique car la quantité et la répartition de celle-ci est faible. Le PPRE indique, par contre, que la majorité de la ripisylve est en bon état.

## Orientation 3 : Sensibilisation et communication

### Mesure 10 : Développement de l'identité du label Rivières Sauvages

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement
Animation Création d'outils de communication Sensibilisation	SMIAGE	 0 % 25% 50% 75% 100%

#### Rappel des objectifs

- Mise en évidence de la valeur écologique, patrimoniale et géologique du Cians,
- Communication sur des aspects parfois méconnus (faune, flore, géologie, etc.),
- Information des locaux et des usagers sur l'importance de préserver ces cours d'eau en très bon état écologique.

#### Réalisations

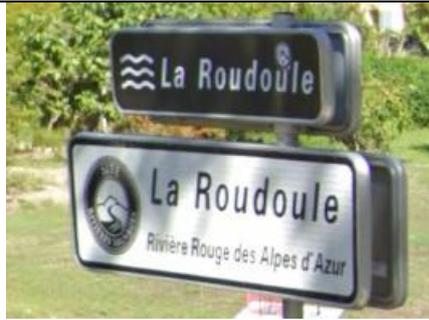
- Intégration des actualités dans les lettres d'information et sur les réseaux sociaux de la CCAA, de l'Association Rivières Sauvages et du SMIAGE,
- Guide des bonnes pratiques à destination du riverain (entretien des cours d'eau),



Prendre soin des rivières rouges  
labellisées « sites Rivières Sauvages »

#### Guide des bonnes pratiques d'entretien des ripisylves

- Goodies à adapter selon l'action : Exemple : cendriers, casquettes, sacs « je ramasse pour mes rivières, et vous ? » Achat de stickers Rivières Sauvages,
- 2 Kakémonos de présentation des Rivières Sauvages des Alpes-Maritimes,
- Une bâche avec les bassins versant des Rivières Rouges et de l'Estéron,
- Vidéos, interviews, mini-reportages : 1 vidéo de présentation des Rivières Sauvages dans le format "planétarium" de la future maison de l'Environnement de Valberg,
- Mise à jour de la page dédiée sur le site internet du SMIAGE pour le nouveau programme d'actions,
- Planning et stratégie digitale sur les réseaux sociaux,
- Intégration d'un panneau d'information « rivières sauvages et biodiversité » dans le sentier des 8 panneaux à Puget-Théniers,



- Programme pédagogique « Graines de rivières sauvages »,



- Événement « Explora Cians »,
- « Olympiade des écoles d'Alpes d'Azur »,
- Journée « station durable »,
- Ramassage de déchets,
- Événements du type « Word Clean Up' Day »,
- Valoriser les rencontres avec les élus et gestionnaires du territoire.

## Perspectives

Continuer de déployer le plan de communication rivières sauvages, identifier de nouveaux vecteurs et outils de communication.

## Orientation 3 : Sensibilisation et communication

### Mesure 11 : Edition de guides pratiques

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement				
Création d'outils	SMIAGE	↓				
		0 %	25%	50%	75%	100%

### Rappel des objectifs

- Elaborer des guides pratiques à l'attention des locaux afin de les sensibiliser et leur proposer des techniques respectueuses de la rivière ainsi que des référentiels d'identification d'espèces.

### Réalisations

#### La ripisylve et ses fonctions :

La « forêt » riveraine, rivulaire ou ripisylve est l'ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau. Les ripisylves jouent un rôle écologique important. Elles offrent des habitats naturels spécifiques, elles forment des corridors biologiques, et jouent donc un rôle majeur pour le maintien de la biodiversité. Véritables filtres, elles protègent la qualité de l'eau, une partie des zones humides du bassin versant, les berges et les sols riverains.

#### Lexique :

**Autoépuration** : Ensemble des processus biologiques, chimiques et physiques permettant à un écosystème aquatique équilibré de transformer ou d'éliminer les substances qui lui sont apportées (pollutions, etc...)

**Corridor biologique** : (ou corridor écologique) un ou des milieux reliant fonctionnellement entre eux différents habitats vitaux pour une espèce, une population, ou un groupe d'espèces.

**Riverain** : le propriétaire, ou l'exploitant d'une parcelle située en bordure d'un cours d'eau. Le riverain possède un certain nombre de droits particuliers, mais aussi des devoirs concernant la gestion du cours d'eau.

#### Le label Rivières Sauvages :

Depuis 2007, des citoyens, des pêcheurs, des membres d'associations de patrimoine, des randonneurs, des chasseurs, des écologistes, des éleveurs de bétails, des élus, des fondations, des institutions se battent pour que le 1 % de rivières sauvages restant en France soit protégé et préservé. Un fonds pour la conservation des rivières sauvages a été lancé en 2012 pour contribuer à délivrer un label - « site Rivières Sauvages ». La Valsérine dans le département de l'Ain est la première rivière sauvage labellisée en 2014. Aujourd'hui 21 rivières sont labellisées. Dans le département des Alpes Maritimes il s'agit du Cians, de la Roudoule, de la cluse d'Amen, du vallon de Cante et de l'Estéron.

<https://conservation.rivieres-sauvages.fr/>  
<https://www.rivieres-sauvages.fr/>



#### Le SMIAGE :

Le Syndicat Mixte pour les Inondations l'Aménagement et la Gestion de l'Eau est un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB). Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2017, il permet d'apporter l'expertise technique et opérationnelle nécessaire à la réalisation des projets du grand cycle de l'eau sur le territoire maralpin en mutualisant les compétences et les moyens.

<https://www.departement06.fr/gestion-et-prevention-des-risques/syndicat-mixte-inondations-amenagement-et-gestion-de-l-eau-maralpin-15127.html>

contact : intervention@smiage.fr

#### La CCAA :

La Communauté de Communes des Alpes d'Azur est une structure intercommunale regroupant 34 communes des Alpes-Maritimes. La commune-centre est Puget-Théniers.

<http://www.puget-theniers.fr/pratique/ccaa/>



Prendre soin des rivières rouges labellisées « sites Rivières Sauvages »

#### Guide des bonnes pratiques d'entretien des ripisylves



## Règlementation

Il existe 2 types de cours d'eau : les cours d'eau domaniaux régis par le droit public (fleuve l'ar de sa confluence avec l'Estéron jusqu'à la mer) et les cours d'eau non domaniaux régis par le droit privé (tous les autres cours d'eau du département). Les droits et devoirs d'un propriétaire riverain d'un cours d'eau non domanial sont les suivants :

**Le droit de propriété :** Lorsque la rivière traverse une propriété, seul son lit appartient au propriétaire du terrain, l'eau ne lui appartient pas. Lorsque la rivière délimite deux propriétés, son lit appartient pour moitié à chaque propriétaire. Le propriétaire riverain a la possibilité d'interdire l'accès de ses berges au public.

**Le droit d'usage de l'eau :** Le propriétaire riverain peut utiliser l'eau pour un usage domestique (<1 000 m<sup>3</sup>/an) ou l'abreuvement des animaux (sans nécessité d'autorisation préalable). Néanmoins, un débit minimum doit toujours être laissé dans la rivière pour assurer les usages en aval et la pérennité du milieu aquatique. En période de sécheresse, le prélèvement peut être interdit par arrêté préfectoral affiché en mairie.

**Le droit de pêche :** Le propriétaire riverain a le droit de pêche jusqu'au milieu du cours d'eau (limite de propriété) sous réserve d'avoir une carte de pêche et de respecter la réglementation.

**L'entretien courant :** Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses berges. Sachant que tout projet susceptible d'avoir un impact direct ou indirect sur le milieu aquatique est soumis à l'application de la loi sur l'eau.

Les responsabilités en terme d'entretien sont les suivantes

Qui ?	Rôle	Financier
Le riverain	Entretien de sa propriété	Le riverain
Le SMIAGE Maralpin	Gros travaux, entretien des ouvrages	Le budget du Syndicat dans le cadre d'un plan de gestion sur l'entier bassin versant

## Les techniques d'entretien

Conservation d'une strate arborée saine et stable

Diversification des espèces adaptées par strates



Suppression de certains arbres morts sauf si cavité (gîte chauves souris, pics noir, etc...)

Elimination sélective des embâcles

Recépage des arbres penchés

Un entretien régulier du cours d'eau est nécessaire pour permettre l'écoulement naturel des eaux et contribuer à son bon fonctionnement hydraulique et écologique - à condition de ne pas modifier sensiblement la forme de la rivière et de ne pas impacter l'habitat des espèces présentes.

**L'utilisation de produits chimiques de type désherbant est à proscrire.**

Des travaux d'aménagement des cours d'eau sont possibles (ex : curage, protection de berges, drainage, passage busé, etc.) mais ils sont soumis à procédure administrative préalable. Si le projet a un impact direct ou indirect sur le milieu aquatique - en premier lieu, vérifiez s'il est soumis aux prescriptions de la loi sur l'eau (contacter la DDTM), selon les caractéristiques de votre projet, réalisez un dossier "loi sur l'eau" relevant du régime de déclaration ou d'autorisation. Dans les deux cas, vous ne pouvez débiter la réalisation de votre projet qu'après avoir obtenu un accord de la D.D.T.M

## Rôle de la végétation des berges



## Les principaux problèmes dû à une mauvaise gestion de la ripisylve

Prolifération d'espèces indésirables



Erosion des berges



Création d'embâcles



Brulage de la ripisylve



Pollution



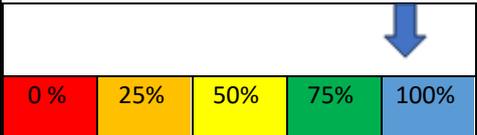
## Perspectives

Continuer de diffuser ce guide à travers les réseaux sociaux.

## Orientation 4 : Acquisition et gestion de données relatives à l'eau

### Mesure 12 : Acquisition des données

#### Mesure 12a : Suivi des indicateurs du programme de mesures

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement
Création d'outils	SMIAGE	

#### Rappel des objectifs

- Identifier les paramètres et les indicateurs à suivre ;
- Définir des protocoles de suivi (participatifs et non participatifs) et des outils de traitement ;
- Installer les dispositifs nécessaires pour acquérir les données inexistantes actuellement ;
- Réaliser une veille sur les nouveaux projets développés sur le territoire.

#### Réalizations

La chargée de mission a suivi l'ensemble des missions à l'aide de tableau de suivi.

#### Perspectives

Continuer dans le 2e programme ce qui a été réalisé dans le premier.

## Orientation 4 : Acquisition et gestion de données relatives à l'eau

### Mesure 12b : Démarche participative

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement
Création d'outils	SMIAGE	

### Rappel des objectifs

Enrichir les données naturalistes disponibles sur le bassin versant du Cians, avec l'aide des acteurs locaux via une plateforme participative.

### Réalisations





## EXPLORA'CIANS

*Venez découvrir votre rivière sauvage  
aux côtés de spécialistes de la faune  
et de la flore des cours d'eau*

**LE 19 JUIN 2021 DE 09 H 30 À 17 H 30  
DANS LES GORGES DU CIANS**

- Animations en pleine nature pour tous
- Camp de prospections naturalistes

Pour plus d'informations et inscriptions :  
aymeric.saulnier@lpo.fr ou 06.74.75.89.77
















Le 19 juin 2021 s'est déroulé l'Explora'CIANS « découvrez votre rivière sauvage » (Alpes-Maritimes).

Une trentaine de personnes a participé à ce premier événement, regroupant six animations autour de la rivière. Les personnes inscrites ont pu vivre une belle expérience en accompagnant des experts de terrain pour découvrir l'hydrologie, la biodiversité, ou encore la géologie.

En parallèle de ces sorties nature, 14 bénévoles naturalistes ont parcouru le territoire du Cians dans le but d'améliorer la connaissance naturaliste dans les gorges (labellisées Rivières sauvages).

Au total, plus de 1300 données naturalistes ont été recueillies et quelques défis ont pu être relevés. De nouvelles stations de Maillots et Marbrées des pélites ont été observés suspendus aux roches rouges, un couple de Bouvreuil pivoine dans les mélèzes, un Lézard ocellé prenant soleil, un Cincle plongeur nicheur dans les gorges, une Couleuvre vipérine cherchant sa nourriture dans le tumulte du cours d'eau, etc.

Ainsi, ce sont plus de 80 espèces oiseaux, 110 lépidoptères, une vingtaine d'espèce de mammifères, une dizaine de reptiles et de nombreuses autres espèces qui ont été observés. Même les araignées ont été identifiées lors des prospections avec une cinquantaine d'espèces relevées sur seulement quelques centaines de mètres.



### Perspectives

Faire ce type d'évènement dans le deuxième programme et développer les partenaires pour avoir un maximum de public.

## Orientation 4 : Acquisition et gestion de données relatives à l'eau

### Mesure 13 : Elaboration d'un réseau de mesures approprié et optimisé

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement
Création d'outils	SMIAGE	

#### Rappel des objectifs

- Rassembler et homogénéiser l'ensemble des données relatives à l'eau sur le bassin versant du Cians ;
- Assurer la diffusion et la mise à jour de ces données ;
- Devenir référent local en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques pour répondre aux différentes sollicitations des acteurs du territoire.

#### Réalizations

##### Observatoire de l'eau départemental :

Créé en septembre 2022, l'Observatoire de l'Eau constitue un des axes du Plan Eau, politique de l'eau portée par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes. Le SMIAGE en est l'animateur et mobilise les compétences et l'expérience d'un groupe d'experts pour :

- Améliorer, recenser, actualiser et partager la connaissance sur l'eau dans les Alpes-Maritimes, notamment par la cartographie de la ressource exploitable (données, informations et connaissances) ;
- Constituer un réservoir d'idées et de propositions pour préparer l'adaptation de notre utilisation de l'eau face au dérèglement climatique ;
- Enfin, constituer un portail de référence sur la connaissance de l'eau et des milieux aquatiques dans les Alpes-Maritimes.

Cet Observatoire est constitué d'un comité d'experts d'horizons variés :

- Experts académiques issus de l'Université (UNICA) et de grands centres de recherche (INRAE, CNRS) ;
- Experts de terrain (Chambre d'Agriculture, Fédération de pêche, Parc National du Mercantour, ..) ;
- Experts issus du milieu associatif (FNE,...).

Cette interaction entre le comité d'experts et le SMIAGE Maralpin permet de décliner une vision globale à long terme dans des actions techniques et opérationnelles à court terme.

##### 1) Projets en cours à l'échelle départementale

- Suivi des intrusions salines sur les aquifère côtiers
- Suivi des milieux sur l'Estéron et le Var-moyen

- Etude sur l'évolution de la ressource en eau face au changement climatique
- Etude de diagnostic des canaux d'irrigation
- Projet de mobilisation citoyenne « Défi économies d'Eau »

## 2) Projets à venir en 2024 à l'échelle départementale

- Étude de faisabilité et essai pilote de recharge maîtrisée des aquifères
- Projet de thèse sur l'amélioration de la prévision des étiages et les impacts du changement climatique à court et moyen termes à l'échelle de sous-bassins versants
- Instrumentation des têtes de bassins versants en stations hydrométéorologiques sur la zone Mercantour
- Étude d'inventaire des ressources exploitables sur le territoire du SMIAGE
- Suivi et amélioration des connaissances sur les projets de réutilisation des eaux usées traitées (REUT)

## Perspectives

Valoriser les données issues de l'observatoire de l'eau pour les bassins versants labellisés Rivières Sauvages.

## Orientation 5 : Gestion des activités de pleine nature (APN)

### Mesure 14 : Concertation autour de la pratique des APN aquatiques

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement
Animation	CCAA	

### Rappel des objectifs

Concilier les différents usages par la concertation et la construction d'une charte de bonne conduite locale.

### Réalizations

La CCAA a recruté des volontaires en service civique pour travailler sur les activités de pleine nature. Un entretien a été réalisé avec un guide de canyoning et un rapport a été rédigé par la CCAA : « Les milieux aquatiques de la réserve naturelle des gorges de Daluis : Caractérisation, enjeux et pistes d'actions » (en annexe). L'objectif est de faire un état des lieux des pratiques plutôt qu'une charte, c'est pourquoi un programme d'action a été réalisé.

Le programme d'actions proposé dans ce rapport est le suivant :

- Action 1 : Réaliser des prospections dans les canyons de la Réserve
  - Action 2 : Recherche de lieux impactés
  - Action 3 : Etudes d'impact dû à la fréquentation
  - Action 4 : Mener des campagnes d'interviews pour avoir une tendance de la fréquentation
  - Action 5 : Récolter des données précises en observant sur le terrain
  - Action 6 : Créer un carnet de visite
  - Action 7 : Mener une gestion concertée
  - Action 8 : Suivi des équipements
  - Action 9 : Comparaison avec des sites ayant des enjeux similaires
  - Action 10 : Formations à destination des guides
  - Action 11 : Développer des outils de sensibilisation
  - Action 12 : Tournée des ambassadeurs
  - Action 13 : Journée de sensibilisation réunissant gestionnaires professionnels activités aquatiques
- Aucune ces actions n'a encore été réalisé.

### Perspectives

Déployer le programme d'actions proposé dans le rapport : « Les milieux aquatiques de la réserve naturelle des gorges de Daluis : Caractérisation, enjeux et pistes d'actions »  
Mettre en place une concertation avec les guides de canyoning à la suite des résultats de l'étude biodiv'canyon.

## Orientation 6 : Gestion et animation

### Mesure 15: Gouvernance

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement
Animation	SMIAGE	 0 % 25% 50% 75% 100%

### Rappel des objectifs

Assurer la gouvernance du label Rivières Sauvages sur les bassins versants du Cians, de la Roudoule et du Var amont.

### Réalisations

De nombreuses réunions ont été organisées entre le SMIAGE et la CCAA pour avancer ensemble sur les actions. Plusieurs instances de pilotage communes ont été organisées :

- 11/06/2019 COPIL N2000 : Présentation des premières actions réalisées
- 05/05/2022 COPIL N2000 : Bilan à mi-parcours des actions réalisées
- 14/11/2023 Atelier participatifs CCAA

Les ateliers proposés aux élus ont permis d'inventorier de nombreuses idées. Ces idées serviront de base pour construire les prochains programmes d'animation des programmes N2000 & Rivières Sauvages. Toutes les idées ne pourront évidemment pas être menées à bien mais celles-ci constitueront un socle de travail pour imaginer les futures actions de nos espaces naturels.

### Perspective

Continuer l'animation commune avec les instances de pilotage CCAA-SMIAGE.

## Orientation 6 : Gestion et animation

### Mesure 16 : Animation

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement
Animation	SMIAGE	

### Rappel des objectifs

Assurer la mise en place des actions des programmes de mesures Rivières Sauvages du Cians, de la Roudoule et du Var amont.

### Réalisations

Une chargée de missions SMIAGE a été en charge de l'animation du programme d'action à hauteur de 0,2 ETP.

### Perspective

Continuer l'animation avec un(e) chargé(e) de missions.

## Orientation 6 : Gestion et animation

### Mesure 17 : Audit de certification

Type de mesure	Maître d'ouvrage	Niveau d'avancement
Animation	CCAA	

### Rappel des objectifs

Audit de certification

### Réalisations

Audit réalisé les 02/11/2017 et 03/11/2017

L'audit a mesuré la forte implication du porteur de projet, des acteurs directement impliqués dans le programme d'actions (CCAA, SMIAGE, Fédération de pêche 06, Parc National du Mercantour). Ce programme, compte tenu du programme de mesures et des financements, s'étire sur 7 ans en cohérence avec les autres programmes du territoire et des bassins versants (Réserve naturelle régionale, parc national, 3 zones Natura 2000, PNR des Préalpes d'Azur.) Les communes des différentes rivières impliquées ont été rencontrées ou interrogées par l'auditeur et le chargé de mission du Label. Chacun souhaite, par cette démarche de labellisation, lancer une dynamique d'amélioration écologique et environnementale et de préservation. L'adhésion au projet Label rivières sauvages remonte à 2014.

Sur les rivières impliquées, le tronçon Var amont, qui comme le souligne l'expertise technique, ne permet pas la reconnaissance, serait pourtant une « préservation » en vue des risques de nouveaux projets mettant à mal le fonctionnement naturel de ce fleuve. La labellisation est un moyen de reconnaître la gouvernance du projet sur ce bassin et garantir pour le futur un moyen de pérenniser la démarche. Le projet de territoire sur 7 ans inclut le Label Rivières Sauvages en tenant compte de ce contexte de bassin versant. Au regard des éléments issus des observations terrains et des entretiens menés, le niveau de labellisation pour le Cians serait de niveau 2 (et non de 1 comme recalculé par l'expert technique suite aux variations de la qualité de l'eau...), de niveau 3 pour la Roudoule (en attente de mesures complémentaires mais dont le fonctionnement naturel est largement constaté sur le terrain.).

Pour le tronçon Var amont, la longueur du tronçon ne permet pas la labellisation, de plus de nombreux projets (microcentrales, RTM, seuils...) ne correspondent pas aux critères mais la partie présentée par son caractère remarquable : lit en tresse préservé, nécessite une étude approfondie pour évaluer sa labellisation par dérogation et de ce fait « préserver » la rivière de projets futurs risquant d'altérer le site. Néanmoins, le Vallon de Cante et la Clue d'Amen sont deux affluent du Var amont dans les gorges de Daluis et ils ont été labellisés « Sites Rivières Sauvages ».

### Perspective

Obtenir le renouvellement du label via l'audit de renouvellement et faire un état des lieux pour envisager l'extension du label.

## IV. Conclusion

Globalement, toutes les actions du programme d'actions Rivières Sauvages Rivières Rouges 2018-2023, ont été mise en œuvre. Certaines actions engagées dans ce premier programme s'inscrivent dans le temps et seront renouvelées dans le futur programme d'actions. D'autres actions réalisées hors programme permettent également d'amener de la connaissance et pourront, pour certaines, figurer dans le prochain programme d'actions.